

---

---

# MÉMORIAL

## DES

### SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Quarantième séance – Mercredi 21 février 2001, à 17 h

**Présidence de M. Bernard Paillard, président**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. André Hediger*, conseiller administratif, *M<sup>me</sup> Sophie Christen*, *MM. François Henry*, *Guy Jousson* et *René Winet*

Assistent à la séance: *M. Alain Vaissade*, maire, *M. Manuel Tornare*, vice-président, *MM. Christian Ferrazino* et *Pierre Muller*, conseillers administratifs.

#### CONVOCATION

Par lettre du 8 février 2001, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 20 février et mercredi 21 février 2001, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

**Le président.** Le bureau a reçu la motion urgente M-162 déposée par le groupe socialiste, intitulée «Pour un effort collectif en faveur du Théâtre de Carouge et le respect des décisions du Conseil municipal». Conformément au nouveau règlement, nous voterons sur la clause d'urgence de cette motion après le débat que nous avons entamé concernant le nouveau Musée d'ethnographie et nous discuterons du fond dans la foulée si l'urgence est acceptée.

### 3.a) Rapports de majorité et de minorités de la commission des travaux chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de quatre crédits pour un total de 73 000 000 de francs, ramené à 67 201 700 francs, soit:

- un crédit de 62 377 600 francs, ramené à 55 005 000 francs, destiné à la construction d'un Musée d'ethnographie, variante 1 du projet lauréat du concours d'architecture, comprenant un bâtiment administratif et un bâtiment d'exposition et de dépôt, situé à la rue Charles-Sturm, sur les parcelles 4067, 7159, feuille 3, 7172, feuille 5, 4146, 7182, 7183, feuille 7, 4362, 4364, 7234, 7235, feuille 13, section Cité, et 2339, 3028, feuille 27, 3047, 3049, 3051, feuille 33, section Eaux-Vives du cadastre de la Ville de Genève;
- un crédit de 683 700 francs destiné à l'aménagement des trottoirs situés rue Ferdinand-Hodler, boulevard des Tranchées, rue Charles-Sturm et boulevard Helvétique;
- un crédit de 1 842 500 francs, ramené à 1 794 000 francs, destiné aux aménagements extérieurs situés sur la place Emile-Guyénot et sur le mail arboré de la rue Charles-

**Sturm, ainsi qu'à la construction de la passerelle piétonne entre la rue Charles-Sturm et la promenade de l'Observatoire;**

- un crédit de 3 841 200 francs, porté à 5 464 000 francs, destiné à l'ameublement et à la muséographie du Musée d'ethnographie, du bâtiment administratif et du dépôt de voirie à la rue Charles-Sturm;
- un crédit de 4 255 000 francs destiné à la reconstruction d'un dépôt de voirie jouxtant le musée et donnant sur le boulevard Helvétique et dont les superstructures devront permettre aux piétons un accès direct entre la plateforme du musée et le boulevard Helvétique (PR-40 A/B/C/D)<sup>1</sup>.

3.b) Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la motion de M. Sami Kanaan, renvoyée en commission le 21 mars 2000, intitulée: «Création d'une fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie» (M-78 A)<sup>2</sup>.

3.c) Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la motion de M. Alain Comte, Mmes Eustacia Cortorreal, Hélène Ecuyer, Monique Guignard, Liliane Johner, MM. Guy Jousson, Alain-Georges Sandoz, François Sottas et Mme Marie-France Spielmann, renvoyée en commission le 21 mars 2000, intitulée: «Pour l'étude des deux variantes de construction du Musée d'ethnographie» (M-79 A)<sup>3</sup>.

*Suite du premier débat*

**M. Alain Marquet** (Ve). Hier soir déjà, et certainement encore ce soir, il a été et il sera beaucoup question de financement et d'architecture. Vous me permettez de résumer cela à la problématique des millions et des millions. Dans les deux cas, il s'agit de briques, mais il est bien évident qu'il n'y a, et de loin, pas que cela dans le projet enthousiasmant dont nous nourrissons le présent débat.

---

<sup>1</sup> Rapports, 3610.

<sup>2</sup> Rapport, 3687).

<sup>3</sup> Rapport, 3694.

En effet, je veux encore une fois rappeler qu'au-delà des débats sur l'architecture ou sur le financement de ce projet, la finalité, la raison et la philosophie que sous-tend cette proposition sont autant de signes évidents et volontaires d'une politique d'ouverture sur le monde. Bien sûr, le financement et l'architecture méritent débat, mais je ne voudrais pas qu'on en oubliât l'essentiel. L'essentiel, à mes yeux, c'est le projet culturel que représente ce musée, tant dans sa conception que dans sa réalisation, puis dans son utilisation.

Genève et ses habitants ont toujours montré un très grand intérêt pour les collections, les recherches ou les études relevant de l'ethnographie. Cette attitude est historique et je ne vous énoncerai pas ici les raisons multiples, qu'elles soient politiques, artistiques ou simplement humaines, qui ont suscité puis entretenu cet intérêt. Celui-ci s'est d'ailleurs tout naturellement élargi puis amplifié grâce à tous ceux qui nous faisaient l'honneur de venir séjourner dans notre cité. Genève est donc ainsi devenue tout aussi naturellement le lieu de référence, la dépositaire de la mémoire des peuples, tout en s'alimentant, en s'enrichissant de la présence sur son territoire d'un nombre toujours grandissant des multiples nationalités, ethnies ou entités régionales qui peuplent notre planète.

C'est de toute évidence cette curiosité, cette forme d'appétence à la compréhension du monde qui nous entoure, de ses populations et de leurs modes de vie, qui a permis aussi à notre ville de devenir ce lieu où il est possible de discuter de l'élaboration d'un monde plus juste, plus pacifique et plus respectueux de tous. Si ce lieu de la diversité et de la richesse des différences et des similitudes est maintenant incontestablement reconnu, il lui faut, et cela de manière indispensable, le creuset de cette mémoire ethnographique; il faut qu'il soit à la hauteur de la qualité exceptionnelle de tous ces éléments constitutifs. Et quand je dis de manière indispensable, c'est que je suis convaincu que, faute de ce choix, des pans entiers de la mémoire des peuples dont nous sommes dépositaires et donc responsables risquent de se perdre, de tomber dans l'oubli, voire de disparaître finalement, faute de leur nécessaire mise en valeur.

Picasso, je crois, disait que ses tableaux n'existaient que dans le regard des autres; eh bien, les collections du Musée d'ethnographie ne peuvent et ne pourront exister et témoigner que si nous nous donnons les moyens de les proposer au regard et à l'analyse de tous. Ce regard et cette analyse ne sont bien sûr possibles que par les expositions, les animations, les débats, etc., qui pourront bientôt se tenir dans un musée élargi. A mes yeux, cet élargissement est très important, car la surface d'exposition passe de 1294 m<sup>2</sup> pour le Musée d'ethnographie existant à 3680 m<sup>2</sup> pour le nouveau Musée d'ethnographie; elle est ainsi multipliée par trois. Entre autres, on parlera aussi d'une salle de concert, qui sera créée pour l'ethnomusicologie, qui n'en peut plus, il faut le dire, d'être trop à l'étroit dans ses murs, alors que ses compétences reconnues pourraient offrir à la population une pro-

grammation beaucoup plus dense, une programmation que la population demande. On parlera aussi d'une salle de conférences et d'une brasserie ethnographique, qui s'ajouteront encore à tout cela.

Le Service pédagogique pourra être renforcé pour les écoles, et vous savez comme moi, Monsieur le président, qu'elles sont très demandeuses des animations régulièrement proposées, qui sont autant de signes et de tentatives d'aider les enfants à s'ouvrir au monde qui les entoure. Une médiathèque publique pour l'écrit et l'audiovisuel complèteront, entre autres, toutes ces prestations. Ajoutons à cela les plus de 7000 m<sup>2</sup> d'espace public et piéton, avec plus d'une centaine d'arbres qui viendront compléter cet élément du paysage genevois.

Dès lors – et je veux en cela situer le débat bien au-delà des contingences qui seront majoritairement exposées et développées ce soir – pour l'évidente responsabilité que nous avons de préserver ce patrimoine dont nous avons l'honneur et la charge, afin de le transmettre dans les meilleures conditions possibles aux générations futures, nous devons offrir à ces collections le lieu qu'elles requièrent; ceux qui viendront après nous nous saurons gré d'avoir voulu les partager avec eux. Je vous remercie.

**M. Sami Kanaan (S).** Le groupe socialiste est particulièrement satisfait de pouvoir enfin, entre hier et aujourd'hui, parler d'un projet du nouveau Musée d'ethnographie, car nous ne sommes plus au stade des esquisses, des crédits de préétude, du choix d'un lieu, d'un crédit d'étude ou d'un concept, nous sommes au niveau d'un projet concret. Il faut toujours se méfier des superlatifs, mais il est vrai, objectivement, que c'est un projet majeur pour la Ville de Genève, car ce n'est pas tous les jours qu'on peut construire un nouveau musée – nouveau au sens d'un bâtiment complet – puisque le Musée d'ethnographie, en tant que tel, existe déjà. Tous ici, théoriquement du moins, l'ont voulu et le veulent toujours; aujourd'hui il est devenu possible, il existe concrètement, en tout cas sous forme de plan et je crois que nous devons tous prendre nos responsabilités en acceptant ou pas ce projet. Mais, si on le refuse, ce n'est pas demain ni après-demain que nous aurons un autre projet; il faut en être conscient. A ceux qui, apparemment, ont des critiques aujourd'hui et disent d'une certaine manière qu'il suffit de faire ceci ou cela, je leur dis que c'est au plus tôt dans dix ans ou dans vingt ans que nous aurons un autre projet sur la table, parce qu'il faudra recommencer à zéro toute la procédure.

Nous ne sommes pas ici en train de modifier un règlement sur une ligne ou de travailler sur dix mètres de trottoir. On se plaint souvent que le Conseil municipal parle de choses sur lesquelles il n'a pas de pouvoir; ici, c'est incontestable, nous avons un vrai pouvoir, c'est-à-dire voter un musée entier pour une enveloppe,

grosso modo, de 100 millions de francs. Qui dit pouvoir dit aussi responsabilité et nous devons prendre la responsabilité d'accepter ou de refuser le nouveau Musée d'ethnographie. Ce n'est pas parce qu'on ne peut pas refaire un projet demain qu'il faut forcément l'accepter, mais je souhaiterais que, quelles que soient les positions, celles-ci soient basées sur des arguments d'une certaine validité et pas sur des arguments superficiels ou fantaisistes, ni sur de prétendues solutions de remplacement sorties du chapeau.

Nous, groupe socialiste, avons déjà dit plusieurs fois que nous soutenons le principe du nouveau Musée d'ethnographie et nous sommes cohérents. C'est apparemment le seul élément de consensus aujourd'hui, mais je m'en méfie, car une partie des critiques, à force d'être répétitives et globales, montreraient que certains, en fait, même sur le principe, ont des doutes. Lors de la séance précédente, mes collègues MM. Breguet, François et Marquet ont déjà parlé abondamment du principe et je ne le répéterai pas. Je remercie aussi M<sup>me</sup> Johner pour son excellent rapport de majorité, qui montre amplement les enjeux.

J'aimerais surtout insister sur le formidable outil que représente le nouveau Musée d'ethnographie, un outil au service de la mosaïque genevoise. Nous avons une mosaïque culturelle unique à Genève, une mosaïque des populations, des traditions, des origines, une mosaïque scientifique et pédagogique, une mosaïque patrimoniale et historique. Il est de notre responsabilité comme Ville de Genève, de même que de la responsabilité de l'Etat, de veiller à ce que la mosaïque soit construite et vive de manière harmonieuse. De même la politique d'intégration représente elle-même une mosaïque et le musée peut y prendre une place de choix, en tant que catalyseur de potentiel existant et nouveau, en tant que plateforme de travail. Nous croyons donc en ce musée et nous le voulons; j'insiste sur ce point, contrairement à certaines remarques faites hier.

Est-ce trop lyrique que de dire – mais je crois au contraire que c'est pragmatique et réaliste de le dire aujourd'hui – que notre position est basée sur des convictions, bien sûr, et des motivations, mais aussi sur une analyse sereine du projet. Je ne crois pas que les conseillères et conseillers municipaux sont des spécialistes de l'ethnologie ou de l'anthropologie, à quelques rares exceptions près. Nous ne sommes pas des spécialistes de la muséologie, nous sommes encore moins des spécialistes des goûts artistiques – cela c'est une affaire de goût personnel – ni des spécialistes de l'architecture ou de la pédagogie. Ici, nous sommes censés faire des choix politiques basés sur des critères à la fois de vision de la société et aussi sur des faits tels qu'ils nous sont fournis dans un rapport, et tout ce que cela implique.

Le groupe socialiste a bien analysé l'ensemble des apports à la discussion: les choix du jury à l'époque, l'ensemble du débat sur l'analyse, le choix du lieu et les études concrètes et, plus spécifiquement, évidemment, l'excellent travail fourni

par la commission des travaux. Bien sûr, rien n'est jamais complètement objectif dans ce genre de discussion, il y a des questions de perception qui interviennent. Cela dit, un projet n'est jamais parfait et ce n'est pas parce qu'il coûte 100 millions de francs qu'il est parfait; il y a toujours une pesée d'intérêts à faire.

Concernant le lieu, nous l'assumons parce que nous avons choisi la centralité et l'accessibilité. Refuser la place Sturm signifie trouver un autre lieu qui réponde à ces critères ou admettre que le musée se situe à la périphérie d'une ville qui est tellement dense et qui a tellement peu de terrains disponibles; or, pour des raisons multiples et diverses, en particulier en termes de transports, d'accessibilité aux écoles, aux usagers, nous préférons un lieu central.

En ce qui concerne le projet lui-même, on ne discutera pas l'architecture, car cela ne relève pas du Conseil municipal, quoi qu'en disent certains. Nous trouvons le projet convaincant; il a été amélioré en commission et il peut encore l'être dans la phase finale d'étude concrète. Il réunit cette dimension interactive que réclament certains, tout en refusant le projet. De toute façon, aucun musée n'a pour vocation de montrer tous ses défauts, par contre, il a pour vocation de mettre en valeur ce qu'il a, ses richesses, et de les faire coexister avec des activités concrètes qui se déroulent au niveau des médiathèques, de la musique, de l'université, etc.

Quant au coût qui est évidemment l'aspect le plus visible immédiatement aujourd'hui, au Parti socialiste, nous avons fait notre chemin. Nous parlions aussi d'un musée à 50 millions de francs, voire 40 millions il y a quelques années, mais toutes les comparaisons avec d'autres musées montrent qu'un musée de ce gabarit coûte forcément dans les 100 millions de francs, voire plus. Par exemple le Musée Paul Klee, tel qu'il est prévu à Berne, coûtera 120 millions de francs. Ce dernier est financé majoritairement par des contributions privées et, si cela était possible ici, nous le soutiendrions, car nous appuyons toutes les initiatives dans ce sens. Il se trouve que ce n'est pas la même tradition qui prévaut à Berne et à Genève. Les coûts en tant que tels, nous les validons, même si c'est cher, ce qui est logique pour un projet de cette taille.

A l'époque, concernant les économies possibles sur un projet donné, nous avons été prudents. Nous avons dit que nous verrions en commission si la variante 2A était intéressante d'un point de vue économique. Nous remercions le Conseil administratif d'avoir présenté cette variante 2A, car elle a permis justement d'avoir un débat sur cet aspect. Cela dit, on a aussi vu que les économies apportées par cette variante n'étaient pas satisfaisantes; elles dénaturaient trop le projet et elles produisaient effectivement un musée au rabais, en termes de volume et de place disponibles. Cela supprimait des parties importantes par rapport à la dimension interactive due aux espaces dévolus aux activités et à l'ouverture sur la population. Surtout, la Ville de Genève ne peut pas présenter un

projet au rabais, ne serait-ce que par rapport aux contributeurs extérieurs. Peut-être que nous arriverions à convaincre certains contributeurs qui apportent leur soutien à la variante 1 de passer à la variante 2A, mais cela serait aussi leur cacher les défauts du projet qu'ils découvriraient ensuite – mais nous ne réussirions probablement même pas à les convaincre.

Quant au cofinancement, dada du Parti socialiste, c'est vrai, nous nous sommes battus depuis des années pour le cofinancement des grandes institutions culturelles d'impact régional et nous sommes partiellement satisfaits du chemin effectué. Ce sont les socialistes qui ont fait déposer au Grand Conseil un projet de loi concernant une participation de 10 millions de francs de l'Etat pour le nouveau Musée d'ethnographie, et pas les radicaux qui aiment bien leur donner des leçons. C'est nous qui avons proposé la création d'une fondation pour ouvrir la porte à ceux qui souhaitent participer, en termes de cogestion et pas seulement de financement, pour balayer l'argument habituel que la Ville de Genève demande de l'argent mais que, par ailleurs, elle laisse les gens dehors. Nous avons été conséquents de bout en bout.

A la séance d'hier soir, concernant le rapport M-78 A «Création d'une fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie», nous avons souhaité voter la motion M-78 sur la fondation avant les arrêtés sur le musée, car chat échaudé craint l'eau froide. Il ne serait évidemment pas compréhensible pour les personnes ne faisant pas partie du Conseil municipal si maintenant, aujourd'hui, uniquement à cause du refus, hier soir, de la qualité préjudicielle de la motion M-78, on refusait les crédits extérieurs. Cela dit, nous insistons sur le fait que tout doit être adopté, car c'est une attitude cohérente, quel que soit le sujet, quel que soit l'enjeu, et c'est aussi valable pour le Théâtre de Carouge ou le Grand Théâtre. Je ne reviendrai pas sur les rapports de minorité, peut-être que je le ferai plus tard si cela en vaut la peine.

En conclusion, j'aimerais faire une récapitulation en disant que nous, socialistes, soutenons les arrêtés amendés par la commission des travaux et tels qu'ils ont été corrigés, que nous soutenons l'idée d'un partage des coûts. Par ailleurs, si nous avons des informations permettant de croire que la partie des contributions extérieures augmente, alors la position radicale nous inspire une certaine sympathie, même si elle nous paraît un peu téméraire. Nous soutenons aussi la création d'une fondation – c'est nous qui l'avons proposée – et c'est ainsi que je vous incite, Mesdames et Messieurs, à prendre vos responsabilités et à voter ce musée aujourd'hui. (*Applaudissements.*)

**M. Didier Bonny** (DC). Je ferai tout d'abord un bref rappel, car lors de notre séance d'hier soir, à 20 h 30, nous avons déjà entamé le débat sur le nouveau Musée d'ethnographie et M. Breguet, lors de son intervention, a dit que le PDC

n'avait rien compris. Je vais essayer de vous démontrer que le PDC n'a peut-être pas compris la même chose que M. Breguet, mais ce n'est pas pour cette raison qu'on peut dire qu'il n'a rien compris.

Ceux qui siègent dans cette enceinte depuis plusieurs années savent que, dès le départ, il y a eu une certaine opposition de la part de notre parti au projet du nouveau Musée d'ethnographie, essentiellement à cause du problème financier. En effet, nous nous trouvions alors dans de grandes difficultés financières et ce projet nous paraissait totalement démesuré par rapport à l'état de nos finances à l'époque. Maintenant, les finances vont mieux, nous sommes capables d'autofinancer nos investissements et il est vrai que c'est un avantage. Cependant, alors qu'à l'époque les difficultés étaient bien là, on nous avait promis un musée pour un montant d'environ 50 millions de francs; maintenant que les finances vont mieux, il est à 100 millions de francs, ce qui fait que, finalement, cela ne change pas grand-chose et que le problème financier est toujours très important. (*Remarque de M. Marquet.*) Monsieur Marquet, je dis que cela ne change pas grand-chose, car les finances vont mieux, mais on a doublé le prix du musée; le problème financier est donc toujours réel.

Je rappelle que nous avons demandé que le nouveau musée ne soit pas uniquement financé par la Ville de Genève, mais également par l'Etat, par les communes et par les privés. Or, dans le projet qu'on nous présente ce soir, il y a certes, par-ci, par-là, des promesses d'aide: de l'Association des communes genevoises, de l'Etat de Genève, de privés, un legs d'une dame dont on ne connaît pas le montant exact, entre 2 et 20 millions de francs, ce qui fait que, comme dit la chanson: «Parole, parole...» La Ville de Genève aligne les dizaines de millions et, ensuite, on verra bien! De la part de l'Association des communes, il y aura 1 million de francs ou peut-être 7 millions de francs, on ne sait pas exactement; pour l'instant, l'Etat n'a pas voté les 10 millions de francs demandés, et les promesses restent toujours des promesses. Or ce n'est pas comme cela que nous envisageons les choses et nous aurions souhaité avoir des garanties sérieuses avant que la Ville de Genève ne s'engage.

Pendant les années de crise, nous avons toujours tenu un certain discours, c'est-à-dire que nous pensons qu'il est important que la culture ne soit pas uniquement prise en charge par la Ville de Genève – comme c'est quasiment le cas aujourd'hui – et ce n'est pas parce que les finances sont meilleures maintenant que nous changeons notre discours. Le nouveau Musée d'ethnographie est l'occasion unique de mettre cela en pratique et à une grande envergure. Il est vrai qu'on a essayé avec le Théâtre de Carouge, d'ailleurs cela s'est bien passé, mais on ne peut pas comparer une petite subvention de 700 000 francs avec un musée à 100 millions de francs. Si les collectivités publiques veulent réellement le nouveau Musée d'ethnographie, alors qu'elles mettent la main au porte-monnaie et qu'elles

ne versent pas seulement un petit peu d'argent, mais quelque chose de vraiment sonnante et trébuchante et qu'elles s'engagent également à contribuer aux frais en cas de dépassement du montant prévu. En effet, vous le savez bien, Mesdames et Messieurs, une fois la construction de ce musée terminée, le prix de celui-ci se montera à une fois et demie au minimum de ce qu'il est actuellement, ce sera donc 150 millions de francs qu'il faudra verser en tout! Il existe des tas d'exemples, ainsi, par rapport aux transversales ferroviaires, on est déjà à 1,7 milliard de francs de plus de ce qui a été prévu. C'est évident, les coûts ne font qu'augmenter et qui paiera la différence? C'est uniquement la Ville de Genève.

Je comprends que ceux qui se battent depuis des années, voire des décennies, pour un nouveau Musée d'ethnographie aient maintenant envie de le voir se réaliser, mais ils sont tellement aveuglés par le but qu'ils ne veulent plus considérer le problème des finances. Ce n'est pas comme cela que nous devons gérer le budget d'une collectivité publique. L'aspect financier est très important et je pense que, sur un investissement d'une telle envergure, il serait de toute manière de bon ton que la population de la ville de Genève puisse se prononcer. Je terminerai là pour l'instant, laissant à d'autres orateurs de mon parti le soin de développer d'autres aspects.

**M. Jean-Pierre Lyon** (AdG/SI). Comme je ne suis pas membre de la commission des travaux, je peux dire que mes collègues de la commission des travaux ont fait un travail important en fonction des rapports: un rapport de majorité et trois rapports de minorité, et je pense qu'une synthèse doit en ressortir.

Ma collègue des Indépendants de l'Alliance de gauche M<sup>me</sup> Evelyne Strubin a fait un rapport sur la synthèse générale et, à la page 51 des rapports PR-40 A/B/C/D, elle attire l'attention du Conseil municipal sur l'«impact désastreux sur le site» du musée prévu à la place Sturm. Je trouve étonnant que nos amis les Verts, qui sont des adeptes de cette construction, n'aient pas fait plus attention à cela.

Un autre rapport concerne le financement. Lors de la séance d'hier soir, M. Ducret a parlé du problème de l'apport extérieur; la liste est longue, mais, si on trouve à peu près 20 millions, on pourra se dire satisfaits; le reste sera payé par la fiscalité genevoise, c'est-à-dire par les bons contribuables de notre commune; Mesdames et Messieurs, c'est donc nous qui allons payer!

J'aurais cru que M. Georges Queloz, rapporteur de minorité, aborderait le problème historique du musée jusqu'à nos jours, mais il est remonté jusque dans les années 1910 et, ensuite, il s'est arrêté. Vous me permettez alors, Monsieur le président, de parler de l'historique de cette affaire, de ce que j'ai vécu en tant que conseiller municipal dans cette salle depuis un certain nombre de législatures. Je

vous parlerai d'abord du premier projet; il s'agissait d'excaver tout le devant du Musée d'ethnographie actuel, jusqu'au bord du boulevard Carl-Vogt, et on se serait retrouvés avec un ou deux étages en sous-sol. Dans le sous-sol étaient prévus les dépôts, l'atelier, etc.; les salles d'exposition y étaient reliées, suite au réaménagement du Musée d'ethnographie actuel. Puis on a appris que c'était irréalisable, car c'était en sous-sol. Il faut m'expliquer, car, avec le musée prévu à la place Sturm, ne construit-on pas en partie en sous-sol? Mais je ne dois pas bien comprendre.

Ensuite, il y a eu le fameux projet prévu au chemin de l'Impératrice; l'ensemble du Conseil municipal, avec une majorité de l'Entente, était assez acquis à ce projet. J'étais membre de la commission des travaux et je peux vous dire que j'ai été content de voir ce projet intégré au pré de fauche de la campagne Pictet, avec une façade de 14 m de haut, juste à la hauteur des terrains; cela créait un mariage entre les Conservatoire et Jardin botaniques et l'ethnographie. Les Conservatoire et Jardin botaniques représentaient l'histoire et la vie de nos arbres, l'étude de notre verdure et, à côté, il y aurait eu les civilisations de notre monde. Presque tout le monde était acquis à ce projet, qui était estimé à 38 millions, mais il a été retiré parce qu'un comité a annoncé qu'il allait lancer un référendum, car cela allait dégrader les Conservatoire et Jardin botaniques – même s'il ne s'agissait pas de ceux-ci, mais de la campagne Pictet. Cela a surpris tout le monde, mais comme les élections approchaient, le projet a été abandonné; cela se passait il y a une douzaine d'années.

Ensuite, notre ancien collègue du Parti radical M. Claude Miffon – comme l'ethnographie était en train de dormir dans les tiroirs – a eu l'idée de sauver le Palais Wilson, qui commençait à être à l'abandon, en y installant le Musée d'ethnographie. Le cadre aurait été magnifique, face au lac, mais dans les tiroirs du Conseil administratif était prévue la mainmise du Conseil fédéral sur le Palais Wilson. La motion de M. Claude Miffon a donc été abandonnée.

Mesdames et Messieurs, j'ai été surpris, concernant l'étude de la proposition PR-40 par la commission des travaux, que les membres de cette dernière restent dans un cercle très fermé; ils étudiaient le projet de la place Sturm et le reste du monde n'existait pas. J'aurais pu comparer la situation de la commission des travaux à celle que l'on observe dans le film «Le Cercle rouge», le dernier film où jouait Bourvil, où la police fait un cercle autour des gangsters et réussit à les cadrer. C'était la même chose pour la commission des travaux qui a été encerclée dans le projet de musée de la place Sturm et pour laquelle le reste des options concernant un nouveau musée d'ethnographie n'existait pas.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, je vais vous parler d'autre chose dont vous n'avez peut-être pas été avertis. Dans les années 80, mon épouse a été durant deux législatures députée au Grand Conseil – je tiens à le dire. A la commission

des travaux du Grand Conseil, le projet des archives cantonales était prévu exactement à l'endroit où l'on voudrait construire le nouveau Musée d'ethnographie, à la place Sturm. Tous les membres de la commission, tous partis confondus, étaient satisfaits de voir que des mesures allaient être prises pour sauver les archives et M. le conseiller d'Etat Claude Haegi, ancien conseiller administratif, était le maître du projet avec Christian Grobet, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics. L'Etat faisant différemment son travail, il a fait procéder à des sondages, et la surprise a été générale. Si vous connaissez un peu l'endroit, vous vous trouvez, au niveau géographique, entre le haut de Malagnou et une descente très abrupte allant jusqu'au lac. Comptez le nombre de mètres de dénivellation – et les infiltrations d'eau sont importantes – et vous vous trouvez au niveau du ravitaillement de la nappe phréatique avec un problème auquel les spécialistes ne s'attendaient pas. A la commission des travaux du Grand Conseil, le projet a été suspendu et le Conseil d'Etat l'a retiré, c'est dans ses compétences, vu la situation géologique du sous-sol.

La commission des travaux du Conseil municipal a-t-elle eu des données au sujet du niveau géologique? Non, aucune. Une fois que le projet sera voté, on va apprendre que le nouveau Musée d'ethnographie ne peut être construit à cet endroit, qu'il faut le construire ailleurs. Dans cette salle, il va y avoir du mécontentement, mais les mécontents seront ceux qui vont voter un oui massif ce soir.

Mesdames et Messieurs, j'étais sûr que le débat aurait lieu ce soir et j'ai été pris au dépourvu, mais j'ai préparé une motion préjudicielle. Avec cette motion, j'ai presque résolu le problème des 60 millions de francs qui manquent, car il manque cette somme. Les chiffres donnés sont: 60 millions provenant de la Ville, 60 millions de l'extérieur, plus le reste. Il faut compter en tout 150 millions de francs étant donné que les travaux vont durer sept ans et que les prix de la construction sont élevés. Monsieur le président, je lis maintenant la motion préjudicielle intitulée: «Suspendre la décision de la proposition PR-40», puis je vous la transmettrai.

#### *PROJET DE MOTION PRÉJUDICIELLE*

«Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à présenter une proposition dans les plus brefs délais concernant la réalisation d'un Musée d'ethnographie avec le projet qui a été examiné par le Conseil municipal sur la parcelle de la campagne Pictet, qui se trouve en bordure du chemin de l'Impératrice, pour une somme d'environ 40 millions de francs pour la construction.»

Le montant pour ce projet était de 38 millions de francs il y a douze ans. En comptant 10% de plus, on arrive à 40, 42 millions de francs. Je peux vous dire que

la Ville de Genève réglera tout le problème au niveau financier, au niveau du remboursement de la dette.

M<sup>mes</sup> Fatiha Eberle, Isabel Nerny, Evelyne Strubin et moi-même, quatre Indépendants de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants), sommes signataires de cette motion préjudicielle qui résoudra le problème financier. Nous n'aurons pas besoin d'aller tauper l'Etat pour qu'il nous accorde 10 millions de francs pour le nouveau Musée d'ethnographie, car ces 10 millions ne nous ont pas encore été donnés.

Je rappellerai encore que les Partis libéral et radical avaient déposé la motion M-3, qui demandait 10 millions de francs pour aider Orgexpo à construire la Halle 6, et que le Conseil municipal avait refusé la motion en date du 7 décembre 1999. Croyez-vous alors que le Conseil d'Etat va nous donner 10 millions pour ce musée? Non!

Les conseillères et conseillers municipaux qui sont pour le nouveau Musée d'ethnographie et sa réalisation en moins de sept ans, car en deux ou trois ans le projet que je propose pourrait être réalisé, feraient bien d'y réfléchir. Pensez aussi, Mesdames et Messieurs, vous qui connaissez le quartier de la place Sturm, que 1000 à 1200 camions vont devoir aller et venir pour enlever toute la terre; les habitants du quartier vont être contents de la décision du Conseil municipal... Je vous souhaite une bonne soirée et j'espère que vous apporterez votre soutien à la motion préjudicielle; vous ferez économiser 60 à 70 millions à la Ville.

**M. Robert Pattaroni (DC).** C'était très intéressant d'écouter M. Lyon et probablement que tout à l'heure nous aurons encore droit à quelques éléments historiques; nous nous en réjouissons. Monsieur le président, je crois que les choses se passent plutôt bien pour la discussion, en ce sens que, à part quelques petites escarmouches, tout le monde reconnaît que les partis dans cette enceinte sont sincèrement favorables à un nouveau Musée d'ethnographie. Simplement, la lecture – aujourd'hui j'utiliserai le mot «lecture» – de la réalité de la situation et des perspectives diffère. En prolongement de ce que disait mon collègue Didier Bonny par rapport à l'aspect financier, j'aimerais précisément aborder quelques points en la matière.

Tout d'abord, nous tenons à remercier très sincèrement les rapporteurs de minorité, qui vont dans le sens du PDC, parce que nous considérons qu'ils ont su alerter le Conseil municipal et la population par rapport au fait que tout n'était pas aussi simple que ceux qui voient ce musée dans leurs rêves, mais qui, demain, le cas échéant, devront œuvrer à le construire. Merci aux deux rapporteurs qui s'opposent au projet.

Monsieur le président, j'aimerais aborder l'aspect politique, par rapport à ce que notre parti a fait et par rapport à la vision qu'on peut avoir de ce musée. Tout d'abord, d'aucuns disent ce soir, et déjà hier soir, que les partis qui s'opposent ne sont finalement jamais d'accord avec les projets au moment où ils sont présentés. Par rapport à notre parti, ceux qui disent cela n'ont pas de chance, car notre parti, au fil des dernières années, a dit oui à tous les grands projets. Certes, certains de ces projets étaient tout à fait discutables, on les a discutés, mais on a dit qu'il fallait ou bien réaliser, ou bien remettre au lendemain ou au surlendemain l'intention qu'on pouvait avoir au départ. Dois-je rappeler que nous avons été favorables à la traversée de la rade, au projet de la place Neuve, à celui de la place des Nations, et je peux déjà vous donner un scoop, Monsieur le président, selon nos toutes premières analyses, nous serons sans doute favorables au projet d'élévation du Musée d'art et d'histoire. Cela pour dire que c'est assez rare du côté du PDC de s'opposer à un projet d'envergure. (*Remarque et rires.*)

Je constate à nouveau qu'une large partie des personnes sur ces bancs regrette beaucoup d'être au gouvernement et dans la majorité, puisque, dire que l'on soutient certains de ces projets alors qu'ils sont mauvais, c'est faire des compliments bien négatifs au magistrat du Conseil administratif, qui fait partie, malheureusement par rapport aux élus de son parti sur nos bancs, des magistrats de l'Alternative. Mais nous n'y pouvons rien!

Je voudrais aussi relever quelque chose qu'aucun ou aucune jusqu'à présent n'a eu le temps de relever, c'est qu'en matière de travail, par rapport à une ethnographie vivante, il s'est fait beaucoup de choses et il continue de se faire beaucoup de choses, par exemple au boulevard Carl-Vogt, à Conches, lors de la Fête de la diversité, au Musée Rath ou lors de divers colloques qui ont été menés. Je voudrais en particulier évoquer le colloque de l'année dernière, en mai, où durant deux jours il a été question de musées en général et durant deux autres jours des problèmes de civilisation. L'année d'avant, cela avait aussi été réalisé et c'était très bien réussi. Je mentionnerai simplement le nom des seules personnes que je connais plus directement et qui ont œuvré à cela, parmi beaucoup d'autres: M<sup>me</sup> Deuber Ziegler et M. Crettaz.

Il se trouve que comme cela m'intéresse – comme beaucoup d'autres – je suis allé à ce colloque. Probablement que cela devait mal tomber, car il y avait assez peu de représentants du Conseil municipal, en particulier aussi de plusieurs des grands supporters du projet de musée que nous avons là. Mais, bon, je sais que le samedi et le dimanche, pour beaucoup, c'est le travail. Néanmoins, je pense que, pour la plupart de ceux qui disent qu'ils travaillent le samedi et le dimanche, on sait qu'ils peuvent quand même disposer de quelques heures, surtout quand on donne la priorité à cette préoccupation qu'est le nouveau Musée d'ethnographie.

J'aimerais aller un peu plus loin, Monsieur le président, par rapport à l'aspect politique, puisque je l'ai évoqué. En fait, je pense que nous avons deux visions du

projet à construire. L'une qui a été rappelée concernant la mise en évidence des objets, leur rattachement à la réalité, la connaissance de civilisations. Mais je voudrais quand même relever ce qui me paraît essentiel, le message politique du Conseil administratif que l'on trouve sur Internet. On lit notamment, sous la plume de celui-ci – si on ose dire cela quand il s'agit d'Internet – que ce projet incarne en effet la réalité multiculturelle de la cité. On parle de tout ce qui a pu être vécu lors de la Fête de la diversité 1995 et, un peu plus loin, on peut lire: «La diversité des cultures offre ainsi une occasion unique d'espérer des changements sociaux en profondeur...», c'est un message qui nous plaît, «... l'enjeu est de taille, il ne s'agit ni plus ni moins d'affirmer une véritable politique de la diversité...», bravo, certains ce soir l'affichent par un petit autocollant, «... construite sous le processus démocratique et la lutte contre l'inégalité et l'exclusion. Dans cette perspective, la réalisation d'un nouveau Musée d'ethnographie contribuera à ancrer cet enjeu dans la réalité d'une véritable maison des cultures et des civilisations.»

Evidemment, nous sommes favorables à ce programme, et je crois que nous pouvons faire une comparaison. Dans le monde des chrétiens que nous côtoyons, en tout cas pour plusieurs de notre parti, ce n'est pas parce qu'on construit une basilique, un temple ou une église que l'idéal va passer dans les faits, sinon cela se saurait. Ce n'est pas le bâtiment qui fait, dans le fond, la militance pour la cause, c'est le travail de tous les jours, c'est le travail dans nos milieux où nous avons à collaborer, dans tous les milieux de loisirs, d'accueil, partout où nous sommes et ce n'est pas dans un musée que cela se passe. Cela ne signifie pas que le musée n'a pas sa signification en la matière, cela ne signifie pas qu'il n'est pas un support, qu'il n'est pas un vecteur, mais cela signifie que c'est confondre le but avec un certain objectif. Pour nous, le but est certes de faire de cette Genève multiculturelle une Genève exemplaire, mais heureusement que ce n'est pas à travers un bâtiment, un temple que l'on va réaliser cela.

Il a été dit qu'aux USA, notamment, on trouve de superbes musées, qu'à Mexico il y a un remarquable Musée d'ethnographie. Cependant, il me semble, et ceux qui sont allés à Porto Alegre ne me démentiront pas, qu'aux Etats-Unis, à côté de ces fabuleux musées, il y a un comportement dans la vie de tous les jours – par rapport à des minorités ethniques qui n'ont pas la même couleur, des minorités qui ont droit plus que les autres à la chaise électrique ou à d'autres façons de tuer – qui est à l'opposé d'une conception multiculturelle de la société. On peut avoir un superbe musée, des intellectuels qui l'applaudissent et une pratique de tous les jours qui est fondamentalement contraire à la vision politique qui est à l'origine de celui-ci. Sauf erreur de ma part, au Mexique, il y a des Indiens; peut-être qu'ils se rendent aussi au fameux Musée d'ethnographie de Mexico, mais quand on parle des Indiens du Mexique, des Tupamaros, d'après ce que j'ai compris, en dépit du Musée de Mexico, ils sont dans une situation extrêmement diffi-

cile. Alors il ne faut pas confondre, on peut vouloir un bâtiment tel que celui du nouveau Musée d'ethnographie, mais il ne faut pas le présenter comme étant le lieu qui permettra de vivre autrement à Genève. Heureusement, certains ont déjà fait un travail dans ce sens-là et, qu'il y ait ce nouveau bâtiment ou pas, beaucoup vont continuer de le faire.

L'heure passe, Monsieur le président, je le sais, je me suis chronométré. J'aurais encore voulu parler du site prévu pour ce musée pour dire que si nous avions eu une fondation – comme beaucoup ici l'aimeraient – elle aurait porté le problème à l'échelon du canton, avec la contribution de la Ville, et nous aurions pu nous demander si, dans le canton, à proximité de la ville, même dans des communes populaires, nous n'aurions pas pu trouver un site propice, desservi par le bus ou le tram. Le fait d'avoir choisi le site de la place Sturm a pour but la mainmise sur ce musée de la Ville, fière d'avoir toujours un rôle pilote et, en même temps, qui empêche que toute la politique culturelle, dont on aimerait qu'elle soit prise en charge d'une manière beaucoup plus large, puisse un jour changer. Le fait d'avoir choisi ce site contraint à opter pour une certaine architecture. Je ne critique pas cette architecture, car on sait très bien que les architectes, aussi forts qu'ils puissent être, si on leur donne un terrain avec des conditions qu'on ne peut pas changer, ne peuvent pas forcément faire ce dont ils auraient rêvé.

Je terminerai, Monsieur le président – puisque je viens de dépasser les dix minutes qui m'étaient imparties – en parlant de la situation de ce musée par rapport aux autres. Probablement que plusieurs d'entre nous vont voir des musées ailleurs, et jamais on ne parle du fait que tel musée, à Londres par exemple, se trouve à 3 km d'un autre; on n'en parle pas, parce qu'on va voir tel ou tel musée et on se déplace pour y aller. Ce n'est pas parce que des musées sont à une minute l'un de l'autre que cela donne un plus à leur capacité de répondre à une attente de connaissance. Monsieur le président, je respecterai l'heure, j'en suis à onze minutes, mais sachez qu'il y a encore beaucoup de choses à dire.

**Le président.** Je ferai une remarque par rapport à la motion préjudicielle qui vient d'être déposée par M. Lyon. Malheureusement, Monsieur Lyon, je ne peux pas recevoir cette motion comme préjudicielle; je me réfère à l'article 56 du règlement du Conseil municipal qui dit: «La motion préjudicielle est une motion se rapportant à un objet figurant à l'ordre du jour; elle a pour but de résoudre au préalable un point particulier lié au traitement de la proposition principale.» Votre motion préjudicielle aurait dû être déposée avant que nous entamions le débat, cela n'est donc plus possible. Eventuellement, Monsieur Lyon, vous pouvez en faire une motion urgente, mais, le cas échéant, nous voterons la clause d'urgence après ce débat, car nous ne pouvons pas interrompre le déroulement de celui-ci. Peut-être désirez-vous retirer votre motion préjudicielle, mais, cela, je ne le sais pas.

**M. Georges Queloz, rapporteur de minorité (L).** D'emblée, Monsieur le président, je m'inscris au bas de la liste des orateurs, car j'ai beaucoup de choses à dire et les dix minutes de temps de parole ne me suffiront pas. (*Protestations.*)

En politique, il n'est pas toujours facile de devoir dire non à un projet qui se présente, lorsqu'on a vraiment envie – et le Parti libéral l'a toujours démontré – de se doter d'un véritable outil, d'un musée comme celui de l'ethnographie. Personne du Parti libéral n'a jamais mis en doute ou n'a pas voulu reconnaître le travail magnifique qui se fait dans le musée actuel, d'une part, et la valeur de toutes nos collections, d'autre part.

Puisque nous avons souhaité que nos débats soient retransmis – d'ailleurs il y a eu énormément de publicité pour inviter la population à regarder TV Léman bleu – il faut aussi expliquer certaines choses, pas uniquement pour que les gens dans cette salle comprennent le débat, mais aussi pour que ceux qui le suivent à TV Léman bleu y voient un peu plus clair. Cela, malheureusement, nous avons souvent tendance à l'oublier.

Concernant le fonctionnement de notre municipalité, on peut se demander pourquoi le lieu choisi est remis en question. Il faut savoir que, dans un premier temps, on décide de faire quelque chose et jusque-là, généralement, cela se passe très bien. Les difficultés commencent lorsqu'on se pose la question: «Comment?», et aujourd'hui c'est la véritable question. D'ailleurs, la plupart des orateurs précédents sont revenus à la case départ en disant toutes les bonnes raisons qu'on avait pour construire le nouveau musée et, sur ce plan-là – je le répète – le Parti libéral est d'accord. Mais, où les choses se corsent, c'est sur d'autres points qui sont: le lieu, le prix, le montage financier et la conception du «bébé». Si ce projet a été renvoyé à la commission des travaux, c'est justement pour savoir si l'outil, si ce qu'on va se payer correspond aux besoins et si son prix est le juste prix.

Mesdames et Messieurs, c'est un peu comme si on se trouvait au pied d'une montagne, et ce n'est pas par hasard que je vais appeler cette montagne le Mont-Blanc, car, d'un côté comme de l'autre, on est d'accord de traverser le tunnel; les Français disent que les Suisses en bénéficient aussi, il faut donc que Genève participe aux frais. Jusque-là, on est d'accord d'élargir le cercle de ceux qui doivent contribuer aux dépenses. Tout le monde est enthousiaste pour dire que, pour franchir l'obstacle, il faut creuser un trou. Le projet est renvoyé à la commission des travaux, puis il revient devant l'assemblée concernée et un commissaire dit: «Mesdames et Messieurs, il y a un problème; il faudrait déplacer l'entrée de 500 m, parce que des éboulements risquent de se produire à cet endroit qui est exposé aux intempéries», et j'en passe. Il dit qu'il y a aussi une autre raison, c'est que, dans dix ans, il y aura le double de circulation et que le trou est trop petit; de plus, il annonce qu'il y a des problèmes de sécurité. On dit alors au commissaire que ce n'est pas son problème, qu'on a décidé de traverser le tunnel et qu'on fait comme il a été décidé.

Eh bien, cette façon de faire n'est pas sérieuse. Nous nous sommes demandé à la commission des travaux quelles réponses nous devons trouver aux questions suivantes: où, qui, quand, quoi, pourquoi, pour qui, comment, combien, comme vous avez pu le lire dans le rapport de minorité.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, plusieurs d'entre vous attendent, j'en ai eu la preuve tout à l'heure, qu'on rappelle un peu l'historique de cette affaire. Comme je vous l'ai dit hier soir, je vais vous en parler, puisque j'ai fait l'effort de lire dans le *Mémorial* tout ce qu'on disait sur le Musée d'histoire naturelle et sur le Musée d'ethnographie, cela depuis 1910. Pourquoi? Parce qu'une citoyenne de notre ville m'a rendu attentif au fait qu'elle avait entendu dire que, peut-être, une réserve avait été faite lorsqu'il y avait eu l'acte de donation de la place Sturm. J'ai fait des recherches et j'ai constaté que M. Sturm est décédé en 1855, à Paris, et que c'est en 1876 qu'on a baptisé la rue Charles-Sturm. Le testament de M. Sturm est à Paris et je n'ai pas retrouvé de trace disant quoi que ce soit sur l'affectation qui devait être réservée à la place Sturm.

Néanmoins, j'ai cherché à savoir comment il se faisait que la Ville détenait la place Sturm. En 1810, il faut savoir que la Ville se plaignait d'avoir la charge d'une école, qui était le collège Saint-Antoine, dont les charges de fonctionnement s'élevaient à 86 000 francs – cela peut paraître dérisoire aujourd'hui, mais c'était beaucoup d'argent pour l'époque – alors que cette école servait finalement au canton, puisque c'était une école secondaire. La Ville voulait donc se débarrasser du collège Saint-Antoine et, en même temps, l'Etat voulait agrandir l'Université. Le Musée d'histoire naturelle se situait dans l'aile gauche du bâtiment d'Uni I, c'est-à-dire dans le bâtiment qui est dans le parc des Bastions, en face de la Bibliothèque publique et universitaire. Il a été convenu avec l'Etat de faire un échange consistant à dire que celui-ci reprenait les deux bâtiments et que, en contrepartie, il donnait à la Ville 500 000 francs; qu'il lui attribuait 200 000 francs de subvention pour la construction d'un nouveau musée, plus une subvention liée à une salle de gymnastique aux Pâquis, à la rue de Berne, de 75 000 francs et, bien sûr, le terrain de la place Sturm. C'était déjà un paquet ficelé.

Le Conseil administratif a lancé un concours pour un nouveau musée d'histoire naturelle à la place Sturm et, en 1912, il a présenté son projet pour 1,25 million de francs. Là, j'ai une petite anecdote à vous raconter. On avait désigné comme architecte, parce qu'on procédait d'une manière différente, M. Maurice Braillard, qui était chargé de chiffrer le projet du lauréat. Le concours a eu lieu, les prix ont été donnés et c'est le bureau Davin qui a gagné – d'après les notes de séance du Conseil administratif – mais le Conseil administratif a avoué que l'auteur du projet était en fait M. Braillard. Vous voyez que, déjà, on pouvait se poser bien des questions. Le Conseil municipal de l'époque a accepté le crédit de 1,25 million de francs, mais par voie de référendum le peuple a rejeté le projet.

Le bâtiment en question ne mesurait que 65 m sur 22 m d'emprise au sol. Cinq mois plus tard – vous voyez que c'est possible de faire quelque chose quand il y a une volonté politique – le Conseil administratif a présenté un nouveau projet qui modifiait un peu les façades, parce que certains se plaignaient de cela. Et qu'a-t-on encore fait? On a déplacé l'édifice de quelques mètres et, là, comme la Ville était liée à une convention avec l'Etat, c'est ce dernier qui l'a obligée à commencer les travaux. On a creusé un trou pour un montant de 100 000 francs et, deux ans plus tard, en 1915, on rebouchait le trou, faute de moyens, comme l'avait peut-être déjà prévu un conseiller municipal qui, à l'époque, avait dit: «Vous verrez, cela va coûter en tout cas le double.» C'est seulement en 1923 que le projet a été totalement abandonné, que la décision a été prise d'y renoncer.

En 1944, des terrains ont été achetés à Malagnou pour y construire le Musée d'histoire naturelle, car le Conseil administratif, déjà en 1944, reconnaissait qu'il était impensable et impossible de concevoir un musée sur un emplacement aussi restrictif que celui de la place Sturm. On a alors acheté 26 000 m<sup>2</sup> de terrain pour y construire un bâtiment qui a une emprise au sol de 3459 m<sup>2</sup>. Quand on a fait l'acquisition de ces terrains, c'était aussi dans l'objectif d'y construire, en annexe, le Musée d'ethnographie qu'on voulait déjà à cette époque-là; mais il ne s'est pas réalisé. Ensuite, en 1948, on a lancé un concours et le Musée d'histoire naturelle a vu le jour à cet emplacement de Malagnou.

Aujourd'hui, à la place Sturm, sur une parcelle faisant 4000 m<sup>2</sup>, on nous demande de construire un bâtiment qui, lui, fait 4880 m<sup>2</sup>, puisqu'on met en tout cas 660 m<sup>2</sup> du bâtiment administratif carrément à côté de la parcelle, sur la route. Voilà, Mesdames et Messieurs, il est grave de penser qu'on peut concevoir un musée qu'il est impossible d'agrandir, alors qu'il est destiné à sept générations, ce qui correspond à environ deux cents ans.

Aujourd'hui, c'est fort de café de nous dire qu'il n'y a pas de raison de s'opposer au lieu, que c'est trop tard, alors que ce sont les mêmes, les Verts, qui se sont opposés au chemin de l'Impératrice; le culot ne les étouffe pas! En 1971, la Ville s'intéressait à 30 000 m<sup>2</sup> de terrain dans le secteur du Reposoir, mais elle a dû y renoncer. C'est le WWF (World Wildlife Fund) qui a acheté ces terrains et que s'est-il passé? Le WWF voulait y construire son centre administratif, mais, faute de moyens, il a dû y renoncer et, en 1978, la Ville a acheté ces terrains dans le but d'y construire le Musée d'ethnographie. Qui s'opposait à la construction du musée à cet emplacement? Les Verts. Il y avait les radicaux, les Vigilants et les Verts.

*(La présidence est momentanément assurée par M. Pierre Losio, vice-président.)*

**Le président.** Monsieur Queloz, je crains que vous ne deviez renoncer à votre intervention, mais, comme vous êtes rapporteur, vous pourrez intervenir à votre guise plus avant dans le débat...

*M. Georges Queloz.* Je me suis déjà inscrit, Monsieur le président. Je dirai encore que, quand on s'intéresse à l'histoire, à l'ethnographie, à l'architecture et quand on veut construire l'avenir, il faut aussi connaître le passé. Lorsqu'on fait des études d'architecture, on fait aussi de l'histoire de l'art depuis le paléolithique, le néolithique jusqu'à nos jours.

**Le président.** Je rappelle que la limitation du temps de parole est valable pour tous les conseillers municipaux, sauf lors du débat budgétaire et du débat des comptes. En revanche, les rapporteurs ont la priorité de prise de parole et peuvent intervenir autant de fois qu'ils le désirent.

La parole est à M<sup>me</sup> Spielmann.

**M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann** (AdG/TP). L'Alliance de gauche (Parti du travail et Progressistes) s'est présentée lors de la campagne pour les élections municipales avec un programme précisant clairement ses positions; une fois élue, elle entend respecter ses engagements. Ce programme prévoyait la réalisation d'un musée d'ethnographie. Avec nos partenaires de l'Alternative, nous avons fait des choix et pris des engagements tant en ce qui concerne le lieu de son implantation à la place Sturm que la nature de cette réalisation.

Bien sûr, tous les projets peuvent être améliorés. Mais, au vu des arguments développés par ceux qui s'opposent à ce projet, et notamment les auteurs des rapports de minorité, ce projet serait en même temps trop et pas assez grand; on critique le manque de possibilité d'agrandissement; on dit que ce n'est pas le bon endroit, sans préciser où il faudrait le construire, pas le bon moment, etc. Les adversaires de la réalisation de ce projet, en plus de faire preuve d'une inculture manifeste, se contredisent à un tel point que leurs arguments ressemblent davantage à des alibis permettant à leurs yeux de justifier leur position et, pour une partie d'entre eux, de justifier le reniement des engagements pris auprès de leurs électeurs avant les élections.

Beaucoup d'arguments fort pertinents ont été développés dans ce débat en faveur de ce projet et, notamment, sur sa dimension culturelle, sur son importance, son impact positif sur l'image d'une Genève pluriculturelle et ouverte sur le monde. Outre le fait que nous approuvons le remarquable rapport de majorité

présenté par notre collègue Liliane Johner, nous sommes d'accord avec les interventions faites par nos collègues MM. François et Breguet et nous ne jugeons pas utile de répéter ce qu'ils ont dit.

Simplement, je souhaite encore préciser que l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville a pris clairement position en faveur de ce projet et de son implantation à la place Sturm en participant à la commission pour le choix du projet lauréat, en faisant des remarques concernant la circulation. Lors de la pose des gabarits avec la participation du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, nous avons convié les habitants de ce périmètre à une séance d'information. Ce n'est pas habituel pour tous les nouveaux projets d'avoir le soutien des habitants du quartier où il est prévu d'implanter une nouvelle construction et, surtout, un bâtiment de ce volume et de cette importance. Ce fait devait donc être souligné.

En conclusion, je précise que notre groupe, l'Alliance de gauche (Parti du travail et Progressistes), se prononce en faveur de ce projet et nous le voterons. Nous sommes conscients de l'importance que représente ce projet culturel pour notre collectivité, mais aussi de la charge financière qui en résulte pour la Ville de Genève. Dans cet esprit, nous soutiendrons donc les motions et propositions faites pour assurer l'apport de financements complémentaires d'autres collectivités et partenaires à ce projet.

**Le président.** En vertu de l'article 87 du règlement du Conseil municipal, alinéa 2: «La priorité doit toujours être accordée au(x) rapporteur(s) lorsqu'il(s) demande(nt) la parole», M. Queloz a la parole pour la suite du débat.

**M. Georges Queloz, rapporteur de minorité (L).** Que s'est-il passé pour que le projet du chemin de l'Impératrice soit abandonné, comment a-t-on fait pour faire capoter ce projet? On a présenté un autre projet. Ce soir, je commence à croire que les personnes dans cette enceinte qui se disent favorables à un nouveau musée veulent jouer les Ponce Pilate, s'en laver les mains et faire passer un projet en ayant la certitude que le peuple le refusera. Là, on peut avoir une pensée pour le Conseil administratif qui, finalement, avait eu la sagesse de dire: «Mais, attendez, cela ne passera jamais, d'abord devant le Conseil municipal et, ensuite, peut-être, devant le peuple.» C'est pour cela que le Conseil administratif avait une variante «au rabais» – qui a d'ailleurs été corrigée deux fois...

*M. Michel Ducret (R).* Ce qui est au rabais est trop cher.

*M. Georges Queloz.* Oui, Monsieur Ducret. Les radicaux – il s'agissait de M. Monney et non pas de M. Miffon – étaient à l'origine de ce changement; ils avaient proposé de construire le nouveau Musée d'ethnographie au Palais Wilson. Nous avons voté 1,3 million de francs pour faire l'étude au chemin de l'Impératrice. Quelques années plus tard, le Conseil administratif demandait une rallonge de 560 000 francs pour pouvoir continuer l'étude, mais, à ce moment-là, le Conseil municipal a abandonné le projet et, pour avoir une variante et un véritable choix, a décidé d'affecter ce montant pour le Palais Wilson qui avait brûlé. Comme il y avait des problèmes de canalisations, puisqu'il fallait creuser, on a dû renoncer à ce projet-là et tout a été abandonné, malheureusement.

A l'époque, au chemin de l'Impératrice, l'avantage – que notre ancien collègue M. Olivier Moreillon avait relevé – était qu'on pouvait y concevoir une muséographie, parce que le terrain à disposition était important et que c'était à la charge des architectes d'y construire l'enveloppe. C'est d'ailleurs comme cela qu'on doit procéder. Ici, on procède d'une manière totalement différente, à l'envers; on a choisi un terrain, et quand on a eu la proposition de faire le nouveau Musée d'ethnographie à la place Sturm, personne dans cette enceinte ne connaissait le résultat du concours, personne ne savait quelle serait l'emprise au sol du bâtiment. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, plutôt que d'aller continuellement dans le mur, il faut savoir raison garder et renoncer à ce projet pendant qu'il est encore temps, parce que tout cela coûte très cher.

Pour nous, le lieu, pour plusieurs raisons qui ressortent des rapports PR-40 A/B/C/D, n'est pas le bon endroit. Premièrement, on ne peut pas agrandir ce musée; c'est une faute vis-à-vis des générations futures et je pense que nous avons une responsabilité à laquelle nous ne pouvons pas échapper. Deuxièmement, il existerait des problèmes de circulation, car il faudrait procéder à un nombre important de déplacements, puisqu'on attend environ 300 000 visiteurs. Cela est fantastique, car on multiplierait à peu près par dix le nombre de visiteurs de l'actuel Musée d'ethnographie – et je m'en réjouis – encore que, pour cela, le projet devrait être attractif à l'intérieur, soit très avant-gardiste si je puis dire. Troisièmement, il n'y a pas de places de stationnement. Quand on voulait faire d'autres projets, il fallait des places de stationnement, maintenant il faut croire que ce n'est plus nécessaire, car il n'y en a pas! Vous allez me dire qu'il y a des parkings à proximité; d'accord, il existe des parkings à Genève, mais, malheureusement, ils sont complets. C'est le défaut qu'ils ont, nos parkings! (*Remarque de M. Juon.*) On peut aussi s'y rendre à pied, c'est exact, Monsieur Juon, mais il y a des gens qui viennent de l'extérieur pour visiter un musée et il faut pouvoir les accueillir. Il existe donc un sérieux problème quant à l'emplacement. Pour moi, s'il n'y avait que cela, on pourrait encore en discuter, mais quand vous avez quatre éléments essentiels qui créent problème, cela commence à faire beaucoup.

Le deuxième élément est l'objet lui-même. La conception de ce bâtiment, dont la longueur est de 218 m, est due à la parcelle. Que voulez-vous, on ne pas en vouloir aux architectes, ils ont fait avec un terrain qui est ce qu'il est. Vous avez au boulevard Helvétique l'arrivée des marchandises et vous avez les ateliers à l'autre bout. Il y aura des problèmes au niveau de la sécurité, quand les travaux...

*M<sup>me</sup> Liliane Johner (AdG/TP).* Ce sont les normes fédérales.

*M. Georges Queloz.* Madame Johner, quand les plans devront être définitivement acceptés pour que l'autorisation de construire soit délivrée, vous verrez les demandes de crédits complémentaires qu'il faudra faire, parce que, dans un lieu public, tous les 50 m il doit y avoir une sortie de secours et dans ce projet ce n'est pas le cas; à l'étage, il n'y en a pas. Il y a des problèmes au niveau des escaliers, de l'accueil et une multitude d'autres problèmes. Ces fameux coffrets – dans mon rapport, je les appelle des conteneurs – présentent de gros défauts. Mesdames et Messieurs, c'est vrai; vous avez un long couloir, des passages mesurant 1,20 m de large sur 25 m de long et 7 m de hauteur. Quand on parle de la hauteur, cela me fait penser à ceci: à l'époque, quelqu'un dans cette salle avait proposé que le musée se fasse dans les anciens locaux de la SIP (Société genevoise d'instruments de physique). Le magistrat de l'époque avait dit que les locaux étaient beaucoup trop hauts, qu'il n'était pas nécessaire pour l'ethnographie d'avoir des locaux si hauts. Aujourd'hui, on ne veut pas que la hauteur soit de 5,50 m, mais de 7 m. Je ne comprends pas! L'espace réservé à l'accueil est trop petit, etc. Il y aura des modifications de plans, on tiendra compte de certains éléments, mais nous avons tenu à relever ces éléments. Ce n'est toutefois pas pour cela qu'on dira non à ce projet; nous vous aurons rendus attentifs à ces problèmes pour que cela soit corrigé, seulement, il y aura un prix à payer.

Quant à la conception de la muséographie, elle m'inquiète beaucoup et je ne peux m'empêcher d'en parler. Quand je suis entré au Conseil municipal, en 1989, il y avait eu un débat sur les instruments anciens de physique à la villa Bartholoni. On nous disait qu'il y avait longtemps que ces instruments attendaient qu'on leur construise un musée, etc. C'est un banquier, un mécène qui a offert à Genève le Conservatoire de musique et qui a aussi légué sa villa, la villa Bartholoni. On a fait ressortir à la mie de pain de magnifiques peintures anciennes, rénové les planchers, etc., et qu'a-t-on fait à l'intérieur de cette magnifique villa? On y a mis des vitrines avec un étalage d'objets qui fait que cela ressemble à un magasin d'antiquités, à la différence qu'on ne peut rien y acheter. Vous y trouvez un théodolite à la hauteur des yeux d'un caniche, sous lequel il est indiqué, sous un plexiglas: «Instrument de mesure qui a aussi servi à des fins militaires», hélas. Ce que je

veux vous dire, c'est que, aujourd'hui – ou plutôt demain – à côté d'un théodolite, vous avez une borne interactive qui vous permet de voir un ingénieur s'en servir et qui vous donne des explications. C'est cela la muséographie, c'est cela l'avenir de l'ethnographie. Demain, vous construirez un environnement muséographique avec des images virtuelles; on se retrouvera autour d'une fontaine à Sézegnin, ou à Sézenove, et les lavandières laveront leur linge avec les parfums de l'époque pour sensibiliser notre cinquième sens qui est souvent mal utilisé et qui a peut-être beaucoup d'importance. La muséographie proposée pour le nouveau Musée d'ethnographie est dépassée. Le projet qui nous est soumis est fait à l'image de ce qu'on faisait il y a soixante ou quatre-vingts ans et, cela, nous ne pouvons l'accepter.

Maintenant, le plat de résistance, c'est le prix! M. Vaissade avait eu l'audace de comparer le prix de ce musée avec 330 m d'autoroute, sauf erreur. Monsieur Vaissade, il y a des exemples dans la vie qu'il ne faut pas prendre. Voyez-vous, l'autoroute Lausanne-Genève a été construite à la même période que le Musée d'histoire naturelle, c'est-à-dire dans le début des années 60. L'autoroute Lausanne-Genève, plein ciel, a coûté 15 millions de francs le kilomètre. Celle qu'on a construite et inaugurée il n'y a pas si longtemps, l'autoroute de contournement, a coûté beaucoup plus cher, en grande partie à cause des écologistes qui ont fait plein de recours, qui ont retardé les travaux, qui ont posé des exigences pour le respect de l'environnement. Cela a eu un prix, cela s'est chiffré à 57,2 millions de francs le kilomètre. Si vous faites la comparaison, à l'époque, le kilomètre d'autoroute correspondait au prix du Musée d'histoire naturelle, puisqu'on avait demandé un crédit de 11 millions de francs plus une rallonge quelques années plus tard de 3,875 millions de francs.

**Le président.** Monsieur Queloz, je m'excuse, mais, pour le plat de résistance, je crains que nous devions subir un troisième service... (*rires*), car votre temps de parole est écoulé. (*Applaudissements.*)

*M. Georges Queloz.* Monsieur le président, j'ai l'impression que nous sommes encore qu'à l'entrée, nous ne sommes pas encore au dessert. Je continuerai alors tout à l'heure.

**M. Guy Mettan (DC).** Je m'associe à tous les intervenants qui se sont exprimés sur la qualité du débat. Je dois dire que je suis très impressionné par la haute tenue des débats que nous avons depuis deux jours au sujet du nouveau Musée d'ethnographie. Le problème qui nous occupe est en effet extrêmement passionnant. Moi-même, je fais partie de l'Association des amis du Musée d'ethnographie

depuis une quinzaine d'années et je ne rate jamais une occasion à l'étranger de visiter tout ce qui se fait en matière d'ethnographie, que cela soit dans des grandes institutions ou des petites.

Ce qui me déçoit un peu dans le projet qui nous est proposé ce soir, c'est son manque d'envergure, son manque d'ambition, son manque de vision et de courage aussi pour une ville internationale comme Genève. En effet, on nous propose un projet qui me paraît «ri riqui» et dont le rapport qualité/prix n'est pas bon, alors qu'on pourrait faire beaucoup mieux avec le même argent. Le projet actuel me semble souffrir de trois défauts importants. Le premier, c'est l'emplacement et les voies d'accès insuffisantes dont on a déjà beaucoup parlé; je n'y reviens pas. Le deuxième, c'est le désir de vouloir tout y mettre. A force de vouloir entasser dans un espace exigu un peu d'ethnographie, un peu d'anthropologie, un peu d'administration et beaucoup de voirie, on finit par créer un espace fourre-tout qui va tout de suite manquer de volume pour déployer une vraie activité muséographique.

Toutefois, le vrai problème est ailleurs, c'est celui de la muséographie. Le projet qui nous est proposé montre que ses concepteurs ont pensé à tout, sauf au contenu. Dans un réflexe assez genevois, on a privilégié le contenant par rapport au contenu. De plus, il s'agit d'un projet Genève-Vaud-Genevois, car on n'a pas du tout associé à sa conception la nombreuse population étrangère qui réside dans notre ville. C'est ce qui me gêne dans une ville qui se veut internationale comme la nôtre. Je m'étonne en effet que le Conseil municipal, qui se montre très actif et très ouvert en ce qui concerne l'étranger, qui vote des résolutions sur le tiers monde qui sont excellentes, qui se rend à Porto Alegre, ne soit pas sensible à cet aspect important de la présence des communautés étrangères dans notre ville. Je pense qu'on devrait associer davantage les participants de Porto Alegre à la conception d'un musée d'ethnographie moderne.

Genève a l'énorme chance de compter plus de 30% d'étrangers en son sein, d'abriter des organisations internationales parmi les plus prestigieuses, d'accueillir des diplomates et des attachés culturels de 150 pays du monde dont la plupart des cultures sont représentées dans les collections du musée. Mais, quand nous avons l'immense chance de créer un nouveau musée, on ne dit alors pas un mot sur ces gens, silence total, ils ne sont pas consultés, on ne cherche pas à les associer au projet; c'est une richesse gaspillée. Pour moi, un musée d'ethnographie moderne ne doit pas être tourné vers le passé, il doit être vivant, entamer le dialogue avec les représentants des peuples d'aujourd'hui et profiter de leur visite continue à Genève.

Or, le projet qui nous est proposé n'y fait pas mention, il est coupé de la Genève internationale et multiculturelle et semble considérer Genève comme le nombril du monde plutôt que comme un lieu d'échange privilégié.

*M. Alain Marquet (Ve). C'est faux!*

*M. Guy Mettan.* Le lieu qui nous est proposé manque d'air, manque d'espace, manque de respiration; il ne laisse pas pénétrer le souffle des cultures vivantes qui agitent le monde contemporain, le souffle des cultures qui vivent, qui se rebellent, qui luttent et, parfois, meurent sous nos yeux.

Je suis donc au regret de faire part de mes réticences personnelles devant le projet d'Esplanade des mondes, car je pense que nous pourrions faire beaucoup mieux en construisant ce musée autour de la place des Nations. Comme son nom l'indique, cette place est un lieu prédestiné pour accueillir un tel projet. Songez un instant aux avantages de cette solution. Premier avantage: il n'y aurait pas de problème d'accès ni de pollution urbaine; l'aéroport et l'autoroute sont à côté. Bientôt M. Ferrazino y installera un tram pour amener la population genevoise visiter ce musée à la place des Nations; les visiteurs extérieurs pourraient, eux, se parquer dans le parking souterrain qui est actuellement à l'étude dans ce secteur. Pas de problème de pollution de voiture à cet endroit.

Deuxième avantage, on pourrait ainsi faire d'une pierre deux coups: construire en même temps le musée et aménager la place des Nations, qui est aussi un vieux sujet dont notre Conseil municipal se trouve saisi. Il y aurait moins de dérangements pour les riverains et les habitants, puisque c'est une zone moins peuplée.

Troisième avantage, c'est un emplacement qui se trouve au cœur de la Genève internationale avec toutes les coopérations logiques qui pourraient en découler. Quatrième avantage, plutôt que d'envisager un immense bâtiment, un bloc de béton et de verre, on pourrait respecter l'environnement et construire des pavillons adaptés à chacun des continents qui pourraient être représentés... (*Remarque.*) Pour ce faire, on pourrait demander à des architectes du monde entier d'y participer en leur permettant d'exprimer ce qu'ils ont de plus contemporain et de mieux dans leur culture, plutôt que d'imposer une masse anonyme à ces cultures, ce qui est aussi une marque de mépris pour celles-ci – veuillez m'en excuser – même si le projet actuel a ses avantages, je le reconnais. L'architecture du musée se trouverait ainsi en osmose avec les collections qu'il entend présenter.

Cinquième avantage, on pourrait aussi jouir de la nature environnante, jouer avec les saisons, organiser des expositions à l'extérieur, profiter de l'hiver pour faire une exposition sur les Inuits, profiter de l'été pour faire une exposition sur les Touaregs... (*Rires.*) Je m'attendais à ce qu'on rigole devant cette proposition. Je veux juste rappeler à ceux qui trouvent cela ridicule l'expérience faite au début des années 80 par le Centre culturel du Marais, qui, avec peu de moyens mais

avec beaucoup d'imagination, organisait des rencontres de ce type avec des astuces muséographiques qui étaient excellentes. Il n'y a pas besoin d'énormément d'argent, il faut utiliser les atouts du lieu et de la nature environnante.

Sixième avantage, on pourrait parallèlement à l'exposition des collections organiser des expositions d'art et d'artisanat contemporain en collaboration avec les services culturels des missions et des ambassades présentes à Genève et en Suisse. On pourrait y montrer de la musique provenant de ces cultures, de la musique contemporaine, des conférences, inviter des gens, montrer des films, des vidéos, de la gastronomie – pourquoi pas? Bref, nous aurions là tout ce qui se fait aujourd'hui en relation avec ces cultures dont nous avons des témoignages importants dans notre musée, mais au moyen de manifestations contemporaines.

Septième avantage, en mettant ce musée à la place des Nations, on jouirait des mêmes avantages de proximité avec les musées voisins qu'à la place Sturm, puisqu'à côté de la place des Nations se trouvent le Musée de la Croix-Rouge, celui de l'Ariana et, en contrebas, les Conservatoire et Jardin botaniques. On aurait aussi l'avantage de réduire le déséquilibre de musées entre la rive droite et la rive gauche en y installant un troisième musée de la Ville. Bref, on pourrait faire travailler notre imagination, associer les divers milieux qui composent notre ville, attirer des visiteurs étrangers de marque, plutôt que de s'isoler dans la tour de Malagnou au milieu des colonnes de voitures qui bloquent tout accès sympathique au musée prévu dans le rapport de majorité. On pourrait créer un musée vivant, contemporain, universel, ouvert sur le présent au lieu d'être centré sur le passé. C'est le rêve des muséographes du monde entier. Pourquoi ne pas saisir cette occasion unique? C'est ce que souhaite notre parti qui déposera immédiatement une motion dans ce sens au cas où le projet de musée à la place Sturm serait abandonné.

*(La présidence est reprise par M. Bernard Paillard, président.)*

**Le président.** Avant de passer la parole à l'intervenant suivant, j'aimerais saluer à la tribune du public la présence de notre ancienne collègue Mme Maria Beatriz de Candolle. *(Applaudissements.)* Nous continuons avec la prise de parole des rapporteurs, qui, je le rappelle, sont prioritaires. Monsieur Ducret.

**M. Michel Ducret, rapporteur de minorité (R).** Merci, Monsieur le président. Ce soir, certaines critiques des rapporteurs de minorité peuvent, certes, être justifiées. Mesdames et Messieurs, je suis persuadé que ces critiques-là seront

prises en compte par ceux qui seront chargés de réaliser le nouveau Musée d'ethnographie. Par contre, d'autres remarques faites par ces rapporteurs sont nettement moins justifiées: j'évoquerai ici, simplement pour mémoire, le discours misérabiliste de ceux qui veulent confondre le budget d'investissements avec le budget de fonctionnement, mêlant joyeusement l'effort d'équipement avec l'aide qu'ils souhaitent voir aller aux plus défavorisés. C'est fort mal à propos, aussi, tournons cette page-là.

Certains évoquent déjà les hausses de coût inévitables. Mesdames et Messieurs, je crois qu'il faut tordre le cou à des idées reçues; il est évident que, sur un chantier qui va s'étendre sur de nombreuses années, les hausses de coût conjoncturelles, comme sur n'importe quel projet que nous votons dans cette enceinte depuis des années, sont inévitables. Il appartient au Conseil administratif, sous la surveillance bien entendu du Conseil municipal, d'éviter une dérive des coûts qui pourrait être engendrée par des modifications du programme, par des ambitions démesurées des futurs utilisateurs. C'est un devoir qu'a maintenant le Conseil administratif, car, de nos jours, on ne peut plus se permettre de faire dans le luxe comme autrefois où rien n'était suffisamment luxueux. Mais, à ce niveau-là, je suis persuadé que le Conseil administratif restera attentif à ce genre de problème et qu'il veillera à ce que cela n'arrive pas, parce que, le cas échéant, cela donnera lieu à des polémiques des plus désagréables, et je pense que cela est à éviter.

D'autre part, j'entends des critiques concernant des éléments de sécurité du futur bâtiment. Permettez-moi de dire, Mesdames et Messieurs, que ces critiques sont parfaitement ridicules, dans ce sens que jamais à Genève le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement ne laisse construire quelque bâtiment que ce soit qui ne corresponde pas à la loi sur les constructions et les installations diverses, ainsi qu'à son règlement d'application. A ce niveau-là, nous avons une police des constructions particulièrement efficace et attentive, d'autant plus qu'il s'agit d'un bâtiment public. Je pense que c'est vraiment faire un mauvais procès que d'attaquer le projet de musée sur ce plan-là.

Quant aux éléments de nature esthétique, certains ont pu les évoquer, la commission des travaux les a quelque peu abordés. Personnellement, Mesdames et Messieurs, croyez-moi, il y a quelque chose que je supporte fort mal, c'est l'art d'Etat, quel que soit l'Etat, que cela soit le nôtre ou les approches qu'en ont faites certains Etats totalitaires. L'art n'a pas à subir le joug du monde politique, c'est une erreur gravissime dans laquelle je me refuse d'entrer par principe. (*Applaudissements.*)

Beaucoup ce soir disent soutenir le nouveau Musée d'ethnographie, mais comment le proposent-ils, comment le soutiennent-ils? Comme la corde soutient le pendu! Le projet présenté n'est pas assez beau, il n'est pas assez grand, ce n'est pas le bon site! Mais où donc proposez-vous de réaliser ce monument que vous

souhaitez? A la place des Nations, alors que le peuple vient d'y refuser toute construction, alors que la Ville de Genève concocte, précisément en ce moment, un projet d'aménagement avec concertation avec tous les gens concernés! Il n'y a pas besoin d'aller à Porto Alegre pour comprendre que ce n'est pas un bon plan pour notre ville.

Maintenant, il faut en rester à ce projet qui est réalisable, car, sinon, que va-t-on faire? Des pavillons, comme le souhaite M. Mettan, c'est une excellente idée, mais je suggère alors qu'on y mette en plus des roulettes, et qu'on les promène à travers la ville de Genève (*applaudissements*) jusqu'à ce qu'on décide, faute de site dans notre ville et notre canton, de céder l'ensemble de l'institution à Neuchâtel, qui devra bien réutiliser son «arteplage» après Expo.02 – ou 03, ou 04, je ne sais. Mais quelle belle ambition pour notre ville, pour notre canton! Où allons-nous avec de telles attitudes? Je crois que le projet de musée prévu à la place Sturm n'est peut-être pas la panacée, ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus extraordinaire, mais nous avons cette possibilité cette fois-ci et nous en avons accepté le principe. Voilà pourquoi nous nous accrochons à ce projet.

Ce soir ce qui nous importe, à nous, groupe radical, c'est d'être sérieux et de passer plus de temps à discuter des modalités de financement, ce qui nous préoccupe bien plus que de remettre en cause un projet dont nous avons approuvé le principe par avance. (*Applaudissements nourris.*)

**M. Georges Queloz, rapporteur de minorité (L).** Avant de répondre à M. Ducret – ce sera certainement pour le dessert, puisque nous en sommes à la deuxième entrée – je voudrais poursuivre sur mes propos de tout à l'heure. Je parlais de la comparaison du prix au kilomètre de l'autoroute en 1964... (*protestations*) et du musée. Aujourd'hui, le coût du musée est multiplié par dix, alors que le coût de l'autoroute n'est multiplié que par trois et demi. Il y a donc une petite différence et je ne sais pas si vous vous en rendez compte. On parlait, en 1983, d'un musée d'ethnographie à 40 millions de francs. Je me demande si beaucoup de personnes dans cette salle ont vu leur salaire multiplié par dix. Certainement pas! Soyons sérieux, Mesdames et Messieurs.

Le coût qui nous intéresse n'est pas le montant du crédit qu'on nous demande ce soir, mais le montant de la facture finale; c'est très simple à comprendre. Quand on fait le calcul d'un projet, par exemple, en 1999, au moment où la conjoncture est au creux de la vague, à plus ou moins 10%, puis quand on réalise le projet au moment où la conjoncture reprend un peu son souffle, les coûts varient – Mesdames et Messieurs, je voudrais vous rappeler que l'an dernier, en 2000, la construction a augmenté ses prix de 20%. Sur sept ans, on peut considérer qu'il y aura une augmentation d'environ 30%, cela veut dire que le coût du musée va déjà passer à 140 millions de francs.

Concernant les problèmes de sécurité auxquels M. Ducret, à juste titre, a fait allusion tout à l'heure, on ne construira pas le musée sans le mettre en conformité. Le problème, c'est que cela modifiera les plans, donc les coûts, et qu'il y aura une demande de crédit complémentaire.

L'équipement, soit le mobilier intérieur de ce bâtiment, est chiffré à 3,8 millions de francs. S'il y a un chiffre qui est sous-estimé, comme par hasard, c'est celui-là. Pour comparer, quand on a fait le Musée d'histoire naturelle, l'équipement représentait le quart du coût de la construction, soit 2 millions de francs pour 7,5 millions de francs de gros œuvre. Mesdames et Messieurs, pour faire un équipement sérieux afin que le nouveau Musée d'ethnographie soit attractif, qu'il attire le grand public et pas simplement des spécialistes, parce que c'est cela que nous visons, il faudra faire un investissement de 20 à 30 millions de francs pour offrir un équipement performant à ceux qui sont en droit de l'attendre, qui ont besoin de faire quelque chose de dynamique comme cela doit se faire aujourd'hui. Je sais que quand on fait de l'ethnographie on s'intéresse énormément au passé, mais, quand il s'agit d'acheter un outil de travail et que, pour le même prix, on vous offre une machine à écrire mécanique ou un ordinateur et que vous choisissez la machine à écrire, il y a un vrai problème.

Concernant le coût, si on arrive à 170 millions de francs – et vous verrez qu'on y arrivera – qui devra assurer la différence de prix? C'est la Ville! 170 millions de francs pour 10 000 m<sup>2</sup>, cela fait 17 000 francs le m<sup>2</sup>. On est en train de flirter avec du jamais vu. On frise le prix du record d'un bâtiment qui se vend actuellement à la BCGe, à la place du Molard, mais ce n'est pas pour en faire un dépôt, alors que, dans le projet du musée à la place Sturm, il y a 4000 m<sup>2</sup> de dépôt. D'ailleurs je trouve curieux que, en 1983, il existait le même cahier des charges et on demandait aux architectes de mettre à disposition 5500 m<sup>2</sup> de dépôt, alors que la collection était plus petite que maintenant. Aujourd'hui, on se contente de 4000 m<sup>2</sup> et on sait que, si le musée est attractif, il va attirer de nouvelles collections; c'est indiqué dans le rapport de majorité.

Mesdames et Messieurs, on n'exposera même pas 4% de notre collection, encore que cela a été un argument qui, aujourd'hui, apparemment, n'a plus beaucoup d'importance. Un montant de 17 000 francs le m<sup>2</sup> pour des dépôts, pour des bureaux, qui donc peut se payer cela à Genève? La Ville? non! Le Parti libéral ne peut pas soutenir une proposition à n'importe quel prix et c'est cela qui a fait l'élément déclencheur essentiel de notre rapport de minorité.

Un autre élément est la répartition des coûts entre les participants du montage financier. Si on revient en 1912, l'Etat avait au moins le respect d'apporter 25% du coût du projet de l'époque. De toute l'histoire, jamais le Conseil municipal n'a voté un crédit qui était supérieur à 5% de son budget de fonctionnement annuel pour une réalisation de ce genre. Cela veut dire que, sur les 800 millions de francs de notre budget, on ne devrait pas dépasser aujourd'hui plus que 40 millions de francs.

Pour répondre à M<sup>me</sup> Johner, afin de tenir les engagements de notre programme que nous avons pris lors de la campagne électorale et que nous tenons à respecter vis-à-vis de nos électeurs, nous avons dit que nous mettrions 50 millions de francs pour la construction d'un nouveau musée d'ethnographie, mais pas le triple!

En ce qui concerne l'esthétique de ce musée, on ne pourra pas m'accuser de m'être attaqué à celle-ci dans mon rapport de minorité. Je dis même que, de toute façon, il y aura toujours des gens qui seront d'accord avec le projet et des gens qui y seront opposés. Les problèmes de l'implantation, de l'environnement, du choix des matériaux, etc., ce n'est pas seulement cela que l'architecture doit résoudre; c'est plusieurs choses, c'est aussi l'utilisation des matériaux, des techniques, c'est le fait de créer un outil fonctionnel en fonction de la manière dont on vivra dedans. Par exemple, lors de la construction d'une maison, on va regarder le nombre de chambres par rapport au nombre d'enfants, le nombre de véhicules que l'on a pour la grandeur du garage, mais on ne va pas accepter n'importe quoi à n'importe quel prix.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, vous avez déjà un premier aperçu de nos préoccupations. En notre âme et conscience, il n'est pas évident de devoir décevoir des gens qui nous sont proches, qui attendent ce musée. Celui-ci est le fruit de l'usure, car si c'était le premier projet, je suis persuadé que, pour le même projet, il n'y aurait pas le quart des personnes dans cette enceinte qui l'accepterait. C'est la fatigue, Mesdames et Messieurs, qui vous fait prendre une décision qui sera une mauvaise décision. Au moins, nous vous l'aurons dit et le peuple risquera certainement de devoir nous donner raison. Monsieur le président, je vous remercie de votre attention et je m'inscris une nouvelle fois.

**M. Alain Vaissade, maire.** Je me réjouis de prendre la parole, car tous les partis se sont exprimés. Le rapporteur de minorité (*M. Queloz sort de la salle*), qui quitte la salle maintenant, nous a abreuvés de renseignements multiples et on se demande s'il est nécessaire de consacrer vingt minutes pour faire l'historique de la parcelle de la place Sturm. Toujours est-il que, entre hier et aujourd'hui, nous avons pu constater que le débat au Conseil municipal pour le nouveau Musée d'ethnographie tourne autour du site et du lieu d'implantation du musée et également du financement de celui-ci par rapport au budget de la Ville de Genève.

Mesdames et Messieurs, tous les partis sont d'accord de redire la nécessité de la présence d'un véritable musée d'ethnographie à Genève, tous l'ont dit, mais, ce soir, il s'agit de concrétiser la réalisation du nouveau musée à la place Sturm; nous sommes nombreux à le désirer et, en particulier, les 2907 personnes du comité de la liste de soutien qui vous a été remise hier soir.

Il faut savoir, et je me permets de le rappeler, puisque le débat porte sur le lieu, que, depuis 1983, le Conseil municipal a délibéré à de nombreuses reprises sur la localisation du nouveau musée. Certes, la solution ne s'est pas trouvée immédiatement, mais le Conseil municipal s'est déterminé au cours de sept délibérations, c'est-à-dire qu'il y a eu sept votes pour que la décision de construire le nouveau Musée d'ethnographie à la place Sturm soit acceptée. Au cours du temps, le Conseil municipal a changé, mais il s'est finalement déterminé et, suite à ses décisions, il a engagé les services de l'administration à vous présenter la proposition du nouveau Musée d'ethnographie sur laquelle, après examen de la commission des travaux, vous voterez ce soir. C'est un travail de plusieurs années, qui a mobilisé plus de 120 personnes. Ce travail vous est présenté ce soir pour pouvoir, je l'espère fermement, obtenir que le nouveau Musée d'ethnographie soit construit à la place Sturm.

Je voudrais maintenant remercier tous les services municipaux, également les services cantonaux, qui ont participé à l'élaboration de la proposition PR-40. Je remercie les conseillers municipaux qui ont étudié depuis dix-huit ans les différentes possibilités proposées – ils sont plusieurs centaines; je remercie également la commission des travaux qui a examiné la proposition PR-40, ses deux présidents, M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon et M. Roman Juon, et les deux rapporteurs de majorité et de minorité, M<sup>me</sup> Liliane Johner et M. Michel Ducret, pour leur excellent travail.

Mesdames et Messieurs, également pour le public qui assiste à ce débat, reprenons l'histoire et le cheminement de la réalisation de ce musée qui, de la villa Plantamour, dans le parc Mon-Repos, en 1901, est passé, quarante ans plus tard, à l'école du boulevard Carl-Vogt. Il aura fallu attendre quarante années supplémentaires pour que d'autres localisations soient proposées, soit en 1983, je l'ai dit tout à l'heure. On a d'abord proposé un projet au chemin de l'Impératrice, puis au Palais Wilson, ensuite sur la couverture des voies CFF à Saint-Jean, sur le terrain de la SIP à Plainpalais pour, finalement, sur proposition du Conseil administratif et du Conseil municipal, retenir la place Sturm.

Vous avez compris en entendant ces chiffres que l'on fête cette année le centième anniversaire du musée et qu'on lui cherche, depuis 1941, soit depuis soixante ans, une localisation définitive. Le Conseil municipal a voté des crédits d'étude depuis 1983 pour répondre au besoin de conservation adéquate des collections, qui se détériorent – comme vous l'avez dit tout à l'heure – au fil des années, mais aussi pour mettre en valeur ces collections et donner enfin de bonnes conditions à la muséographie et, surtout, à l'accueil du public.

Mesdames et Messieurs, face à l'intense concertation qui s'est développée depuis plus de dix-huit ans, il n'est plus possible de remettre en cause le choix du Conseil municipal sur le lieu de construction en ville, puisqu'il s'agit d'un musée

se situant en ville, sans condamner définitivement la réalisation du nouveau Musée d'ethnographie. Dans un autre lieu de notre cité, vous aurez inévitablement les mêmes oppositions ou les mêmes réserves à propos des contraintes urbanistiques, environnementales, architecturales, ou encore muséographiques, sans parler de l'indispensable discussion sur le financement, lequel, bien sûr, augmentera avec les années proportionnellement aux coûts de la construction pour arriver, globalement, au même coût pour la réalisation d'un musée.

Par rapport aux chiffres qui ont été cités tout à l'heure, je rappellerai que le musée au chemin de l'Impératrice aurait coûté, en l'an 2000, 80 millions de francs. Pour la réalisation du Palais Wilson, vous connaissez les sommes que la Confédération a investies pour sa rénovation; on est dans le même ordre de grandeur, soit à peu près 87 millions de francs. Le montant qu'il faudra pour construire le musée à la place Sturm est aussi de cet ordre-là.

J'aimerais maintenant faire une démonstration rapide concernant le financement et rappeler qu'il s'agit d'évaluer si nous courons ou non des risques lorsque nous engageons de tels crédits. Il faut évaluer les capacités financières de la Ville de Genève non seulement en termes d'investissements, mais aussi en regard des budgets de fonctionnement qui supportent la planification de nos investissements. La dépense pour le financement du nouveau musée, avec ses aménagements, est inscrite dans notre plan financier quadriennal à hauteur de 71 millions de francs, tout en étant comprise – là, je m'adresse aux conseillers municipaux et pas aux téléspectateurs – dans notre budget financier quadriennal qui est excédentaire pour les quatre prochaines années. Il s'agit donc d'évaluer l'investissement, voire les risques, pour les trente prochaines années.

A ce titre, je prendrai l'exemple du dernier musée que la Ville a construit, c'était en 1966, il s'agissait du Muséum d'histoire naturelle. Vous pourrez constater que les chiffres évoqués tout à l'heure par M. Queloz sont faux. Evidemment, il ne faut pas comparer les crédits d'investissements au budget de fonctionnement, mais pour donner des repères et des indices par rapport à la situation en 1966, je dirai tout de même que le coût du Muséum était de 15 millions de francs pour un budget de fonctionnement de 111 millions de francs, ce qui représente un taux d'effort de 13%. L'impact d'une telle dépense, Mesdames et Messieurs, vous avez pu le mesurer, puisqu'on sait que la fréquentation du Muséum d'histoire naturelle est jusqu'à aujourd'hui de l'ordre de 5 millions de visiteurs. Cela a donc été une belle réalisation de la Ville de Genève, et les politiciens de l'époque ont pris beaucoup plus de risques que nous en prenons aujourd'hui.

En effet, le coût du nouveau Musée d'ethnographie à la place Sturm, aménagements compris, est de l'ordre de 98 millions de francs, ce qui représente, par rapport au budget 2000 qui est de 980 millions de francs, un taux d'effort de 10%. Si l'on trouve un financement extérieur de 31 millions de francs, ce que je vais

vous annoncer dans un instant, cela représentera un taux d'effort de 6,5%. On est donc loin de la somme que nos prédécesseurs ont investie en 1966 pour faire la belle réalisation du Muséum d'histoire naturelle. Je dis «belle réalisation» aujourd'hui, parce que nous savons que ce musée fonctionne, nous avons vu quelle est la qualité des prestations, mais cela ne veut pas dire que ce serait facile de refaire le Muséum d'histoire naturelle maintenant, à cet endroit, dans ce parc, car il y aurait certainement de nombreuses oppositions. Mais il a été fait et tant mieux!

Aujourd'hui, nous avons la possibilité de réaliser un musée à la place Sturm qui tient compte de l'environnement dans lequel il va se trouver, de la hauteur des gabarits des immeubles, de telle manière qu'il reste d'un abord simple et intégré dans le quartier de la place Sturm.

Quant au financement, à titre de comparaison pour ceux qui crient à l'horreur par rapport à la manière dont on pourrait financer ce musée, je rappellerai qu'en 2000, en une seule année, la Ville de Genève a investi 70 millions de francs pour renflouer la Banque cantonale de Genève. A un moment donné, quand il s'agit d'intervenir pour une opération qui est profitable à l'économie de notre Ville, nous le faisons, nous avons cette capacité d'investir. Toujours à titre de comparaison, je rappellerai deux chiffres. Le premier chiffre, que j'ai déjà cité lors d'une émission de TV Léman bleu, concerne le coût moyen d'autoroute: 100 millions de francs est le coût moyen de 330 m d'autoroute. Or, vous savez combien nous avons de kilomètres d'autoroute de contournement, c'était un investissement indispensable et nous estimons que, pour la culture, c'est aussi le cas. Cet investissement de 100 millions de francs est un ordre de grandeur qui est acceptable pour notre municipalité, d'autant plus si on vient nous aider, c'est-à-dire si la Confédération, l'Etat et l'Association des communes viennent apporter leur pierre à l'édifice.

Le second chiffre que j'aimerais aussi rappeler – qui était cité aujourd'hui dans la presse – est le coût d'aide à la presse par année de la Confédération qui se monte à 100 millions de francs. Vous voyez donc ce que représentent 100 millions aujourd'hui.

Maintenant, je voudrais vous informer du bilan au niveau de la recherche des fonds extérieurs. Au niveau des fonds privés, nous avons la certitude d'avoir 19 millions de francs, dont 11,5 millions de francs venant de la succession Lanoux, 4 millions de francs de la Société d'exploitation du Casino de Genève SA (SECSA) et 3,5 millions de francs de la Fondation pour la construction du nouveau Musée d'ethnographie. Quant aux fonds publics, nous avons reçu des correspondances qui nous amènent à espérer des financements, mais celles-ci doivent être ratifiées par l'autorité compétente. De la part des collectivités publiques, nous arrivons à 12 millions de francs. Tout d'abord, nous avons reçu de la correspondance du Fonds d'équipement communal qui nous notifie une participation de 1 million de francs pour 2001. En réalité, nous espérons 7,5 millions de

francs, mais, pour autant que l'assemblée de l'Association des communes genevoises ratifie cette proposition, nous avons déjà la certitude d'avoir 1 million de francs. Ensuite, 10 millions de francs ont été votés à la Commission des travaux du Grand Conseil; cela ne veut pas dire que le Grand Conseil va les voter, mais c'est tout de même un indice positif pour que le Grand Conseil finance, à hauteur de 10 millions de francs, le nouveau Musée d'ethnographie. Puis, dernièrement, nous avons reçu une lettre de l'Office fédéral de la culture qui nous dit qu'il peut mettre 1 million de francs à notre disposition, cette somme devant être ratifiée par le Conseil fédéral. En additionnant les fonds privés et les fonds publics, nous arrivons à un total de 31 millions de francs.

Si l'on reporte cette somme dans le projet d'arrêté I amendé, le coût pour la Ville de Genève pour la construction même du musée, c'est-à-dire uniquement le bâtiment, revient à 55 millions de francs. C'est pourquoi, compte tenu des informations qui sont en ma possession, je dépose auprès du bureau du Conseil municipal l'amendement suivant, consistant à introduire une somme de 31 millions de francs de recettes extérieures pour porter le coût de la construction pour la Ville de Genève du bâtiment du nouveau Musée d'ethnographie à 55 005 000 francs:

#### *Projet d'amendement*

«*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 55 005 000 francs destiné à la construction d'un Musée d'ethnographie...

»Le montant total de la construction s'élève à 86 005 000 francs. La différence de 31 000 000 francs sera couverte par des apports...

»Au cas où les apports mentionnés à l'alinéa précédent dépasseraient la somme de 31 000 000 francs, le montant supplémentaire viendrait alléger d'autant le crédit de 55 005 000 francs à charge de la Ville de Genève, crédit mentionné à l'alinéa 1.

»*Art. 2.* – Il sera provisoirement pourvu à la dépense ... à concurrence de 55 005 000 francs.

»*Art. 3.* – Un montant de 550 050 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier, alinéa 1, et attribué au Fonds municipal d'art contemporain institué par l'arrêté du Conseil municipal du 10 février 1950.

»*Art. 4.* – (inchangé)»

Je voudrais aussi intervenir par rapport à la proposition du groupe radical, car la démarche du groupe radical, en fin de compte, veut atteindre le même objectif que le Conseil administratif, sauf que nous avons deux démarches qui diffèrent. Pourquoi? Parce que nous avons constaté, lorsque nous avons procédé à des recherches de financements supplémentaires, que seules les personnes, qu'elles soient morales ou physiques, motivées et enthousiasmées par ce projet se décident à apporter une contribution financière complémentaire. Le principal obstacle que nous avons rencontré est le fait que le Conseil municipal n'avait pas encore décidé formellement de construire ce musée. Il y avait des réticences à cause de cet obstacle, à savoir comment demander de l'argent sur un projet qui n'est pas encore voté. Nous avons trouvé que les financements étaient possibles, qu'il y a énormément d'institutions, de multinationales, de mécènes qui sont intéressés à la construction de ce musée, mais que ces personnes aimeraient avoir une décision du Conseil municipal. Ce qui me paraît logique.

Vous avez entendu que l'Association des communes genevoises est entrée en matière pour étudier la possibilité d'une participation de 7,5 millions de francs; vous avez pu le lire dans la presse et vous l'avez entendu par la voix de son président. L'Association des communes genevoises nous a écrit pour dire que nous recevions formellement 1 million de francs. Il y a l'Etat qui entre en matière, d'abord par le Grand Conseil et également par le Conseil d'Etat, puisque vous savez que nous accueillerons dans le nouveau Musée d'ethnographie le Département d'anthropologie, ce qui va constituer une recette pour la Ville de Genève. Vous savez aussi que nous avons, par la Fondation pour la construction du nouveau Musée d'ethnographie, des contacts privilégiés avec des entreprises ou des personnes qui veulent nous aider à construire ce musée.

Ce que je propose avec l'amendement ci-dessus qui porte le coût du musée à 55 millions de francs, c'est de fixer le montant maximal que la Ville de Genève devra investir. Mais vous avez vu que le projet d'arrêté I de la PR-40 ainsi amendé, par le fait qu'on inscrit les recettes des fonds extérieurs, permet de diminuer le montant maximal de telle manière qu'on puisse l'abaisser à hauteur des apports financiers extérieurs qu'on aura trouvés.

La démarche du Parti radical est une démarche qui est bonne, mais qui part d'une philosophie différente. Nous croyons que ce n'est pas en contraignant des personnes qui peuvent nous aider à financer le nouveau Musée d'ethnographie que nous obtiendrons satisfaction. Nous ne pouvons que les convaincre par la qualité du projet que nous présentons. C'est pour cela que nous vous avons proposé le projet d'arrêté I de la proposition PR-40 – lequel, d'ailleurs, a été voté en commission des travaux – de telle manière que nous puissions réduire, au cours des années, le montant de 55 millions de francs qui serait le montant maximal. Voilà, Mesdames et Messieurs, je vous propose cet amendement; Monsieur le président, je le dépose formellement sur le bureau.

Comme le débat va se poursuivre au cours de la soirée, je reprendrai la parole pour défendre le concept du nouveau Musée d'ethnographie, en particulier toutes les nouveautés que ce musée apportera à la population genevoise. (*Applaudissements.*)

**M. Georges Queloz, rapporteur de minorité (L).** Tout d'abord, je voudrais féliciter et remercier tous les mécènes, les généreux donateurs qui sont prêts à faire un effort pour réaliser le musée; c'est bien que ces derniers aient une attention, mais je me demande s'ils connaissent le projet, s'ils sont informés des nombreux dépôts prévus dans le bâtiment et, le cas échéant, s'ils vont vraiment s'engager. Je n'en suis pas persuadé.

Mesdames et Messieurs, le groupe libéral n'a pas l'intention de mettre tous les œufs dans le même panier, car, ce soir, je ne peux m'empêcher de penser aux grandes difficultés qu'on a eues pour investir 3 millions de francs dans la construction d'un stade comme celui de la Praille, et je trouve curieux le renversement des arguments qu'on entend par rapport aux débats qu'on a connus. Je pense également qu'il y a 9000 gymnastes à Genève qui attendent qu'on construise une salle de gymnastique artistique et qu'on a refusé la construction de cette salle, parce que l'Etat n'apportait que 10% du montant de la construction. Il y a aussi la Comédie, qu'il faudra bien, un jour, rénover. Vous me direz que tout cela est inscrit au plan financier quadriennal, c'est vrai, c'est très bien; mais le problème une fois de plus réside dans la différence entre le crédit demandé et le coût réel, et c'est cela qui nous met dans des situations financières particulièrement difficiles. C'est cela que le groupe libéral qui a toujours travaillé avec sérieux ne peut accepter ce soir.

Une fois de plus, le groupe libéral vous répète qu'il est favorable à la construction d'un nouveau musée, pour autant que le produit proposé soit vraiment un outil performant. Les dirigeants et les amis du musée nous seront reconnaissants qu'on leur construise un outil de travail moderne, compétitif, et pas un outil choisi par usure, par fatigue.

Si on a connu les années de vaches maigres, je crains de devoir dire aujourd'hui qu'on connaît les années de vaches folles... On est en train de «disjoncter» – comme on dit dans notre jargon actuel – et de ne plus se rendre compte de ce qu'est un franc. Faut-il rappeler que 1 million, c'est 12 centimètres d'épaisseur de billets de mille francs, que 1 milliard, c'est la hauteur du jet d'eau. Que doivent penser les citoyens? Ils doivent se demander pourquoi nous mettons autant d'argent pour l'ethnographie. Dans cette enceinte, on a compris qu'il fallait dépenser de l'argent pour un musée, oui, mais au juste prix!

3766

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2001 (après-midi)  
Proposition et motions: Musée d'ethnographie

**Le président.** Nous reprendrons la suite de nos débats à 20 h 30 avec M. Juon. Je lève la séance. Bon appétit.

**4. Propositions des conseillers municipaux**

Néant.

**5. Interpellations**

Néant.

**6. Questions.**

Néant.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

- |      |   |      |
|------|---|------|
| 1.   | Communications du Conseil administratif .....   | 3730 |
| 2.   | Communications du bureau du Conseil municipal .....   | 3730 |
| 3.a) | Rapports de majorité et de minorités de la commission des travaux chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de quatre crédits pour un total de 73 000 000 de francs, ramené à 67 201 700 francs, soit:   |      |
|      | – un crédit de 62 377 600 francs, ramené à 55 005 000 francs, destiné à la construction d'un Musée d'ethnographie, variante 1 du projet lauréat du concours d'architecture, comprenant un bâtiment administratif et un bâtiment d'exposition et de dépôt, situé à la rue Charles-Sturm, sur les parcelles 4067, 7159, feuille 3, 7172, feuille 5, 4146, 7182, 7183, feuille 7, 4362, 4364, 7234, 7235, feuille 13, section Cité, et 2339, 3028, feuille 27, 3047, 3049, 3051, feuille 33, section Eaux-Vives du cadastre de la Ville de Genève; |      |
|      | – un crédit de 683 700 francs destiné à l'aménagement des trottoirs situés rue Ferdinand-Hodler, boulevard des Tranchées, rue Charles-Sturm et boulevard Helvétique;  |      |
|      | – un crédit de 1 842 500 francs, ramené à 1 794 000 francs, destiné aux aménagements extérieurs situés sur la place Emile-Guyénot et sur le mail arboré de la rue Charles-Sturm, ainsi qu'à la construction de la passerelle piétonne entre la rue Charles-Sturm et la promenade de l'Observatoire  |      |
|      | – un crédit de 3 841 200 francs, porté à 5 464 000 francs, destiné à l'ameublement et à la muséographie du Musée d'ethnographie, du bâtiment administratif et du dépôt de voirie à la rue Charles-Sturm;  |      |
|      | – un crédit de 4 255 000 francs destiné à la reconstruction d'un dépôt de voirie jouxtant le musée et donnant sur le boulevard Helvétique et dont les superstructures devront permettre aux piétons un accès direct entre la plate-forme du musée et le boulevard Helvétique (PR-40 A/B/C/D). Suite du premier débat ...  | 3731 |

3.b)	Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la motion de M. Sami Kanaan, renvoyée en commission le 21 mars 2000, intitulée: «Création d'une fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie» (M-78 A). Suite du premier débat .....	3731
3.c)	Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la motion de M. Alain Comte, Mmes Eustacia Cortorreal, Hélène Ecuyer, Monique Guignard, Liliane Johner, MM. Guy Jousson, Alain-Georges Sandoz, François Sottas et Mme Marie-France Spielmann, renvoyée en commission le 21 mars 2000, intitulée: «Pour l'étude des deux variantes de construction du Musée d'ethnographie» (M-79 A). Suite du premier débat .....	3731
4.	Propositions des conseillers municipaux .....	3766
5.	Interpellations .....	3766
6.	Questions .....	3766

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*

